



République Française  
**VILLE DE TOULON**

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON Cedex - 04 94 36 30 00

Service Affaires Générales  
Pôle Assemblées  
Tel : 04.94.36.30.81  
ASSEMBLEE@mairie-toulon.fr

**CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE TOULON**

**SÉANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 26 NOVEMBRE**  
**2021**

**PROCÈS-VERBAL**

**Ville de Toulon**  
**Conseil Municipal**  
**du Vendredi 26 Novembre 2021**

M. Hubert FALCO - MAIRE - PRESENT

ADJOINTS

M. CHENEVARD  
 MME MASSI  
 M. CAVANNA  
 MME TURBATTE  
 M. TAINGUY  
 MME PIN  
 M. JEROME  
 MME ANDREOTTI  
 M. CAZAUX  
 MME JANVIER  
 M. MAHALI

MME MONDONE  
 M. DE SAINT-SERNIN  
 MME AUDIBERT  
 M. BONNET  
 MME CHAMBON  
 M. MORENO  
 MME BERARD  
 M. CHARRETON  
 MME DEPALLENS  
 M. MASCARO  
 MME GHERARDI

CONSEILLERS MUNICIPAUX

MME LEVY  
 M. LE BERRE  
 M. LEONI  
 M. TROUILLAS  
 M. RAYNAUD  
 MME GENETELLI  
 M. TANGUY  
 M. GUTIERREZ  
 MME JOUVE  
 M. CAMPUS  
 M. BONNEFOY  
 MME MANZANARES  
 M. BROCHOT  
 MME BIZAT  
 M. PARDIGON  
 MME FORTIAS  
 M. PELLETIER  
 MME MOUSSAOUI

MME PASQUALI-CERNY  
 MME DRIDI  
 MME LAYEC  
 MME DIR  
 M. PELISSOU  
 MME VALLIORGUES  
 MME VEYRAT-MASSON  
 MME DIAZ  
 M. DHO  
 M. KOUTSEFF  
 MME ROUSSEL  
 MME LAVALETTE  
 M. NAVARRANNE  
 M. LEROY  
 MME BRUNEL  
 M. DE UBEDA  
 M. DEPALLENS  
 MME MUSCHOTTI

# CONSEIL MUNICIPAL DE TOULON

## SÉANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021

### SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE.....	4
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2021 .....	4
COMPTE RENDU DES DÉCISIONS.....	4
DÉFI CLIMATIQUE .....	6
DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES .....	27
RAPPORTS ANNUELS 2020 S.P.L.M ET V.A.D .....	48
RESSOURCES HUMAINES.....	51
FINANCES.....	52
MARCHÉS PUBLICS .....	55
MÉDIATHÈQUES .....	56
EXPOSITIONS .....	57
PROPRIÉTÉS FONCIÈRES .....	58
EMPLACEMENTS.....	61
SOLIDARITÉS (VILLE SOLIDAIRE ET ACCESSIBILITÉ-PMR) .....	65
LOGEMENT .....	68
ÉCOLOGIE URBAINE.....	69
JEUNESSE.....	70
SPORT .....	72
DYNAMISATION COMMERCIALE .....	74
TRAVAUX COMMUNAUX.....	75
CLÔTURE DE LA SÉANCE.....	75

## CONSEIL MUNICIPAL DE TOULON

### SÉANCE PUBLIQUE DU VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021

#### OUVERTURE DE LA SÉANCE

L'An Deux Mille Vingt et un, le 26 novembre à 09 H 01, le Conseil Municipal de Toulon, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle André SEGUIN de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Monsieur le Maire de Toulon, Hubert FALCO.

— *La séance est ouverte à 09 H 01* —

#### M. FALCO :

Si vous le permettez, mes chers collègues, je déclare ouverte la séance de notre Conseil municipal. Je vais demander à notre benjamine de procéder à l'appel.

#### APPEL NOMINAL

— *Madame DIAZ, désignée comme secrétaire de séance, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal* —

*(Cf. liste de présence en début de procès-verbal)*

Observations faites par M. le Maire durant l'appel :

Mme JANVIER.....Elle est excusée, elle a donné pouvoir à  
Mme DEPALLENS ;  
Mme CHAMBON .....Elle a donné pouvoir à M. MORENO ;  
M. CHARRETON .....Il a donné pouvoir à M. CHENEVARD ;  
M. LEONI .....Il a donné pouvoir à Mme GENETELLI ;  
M. TROUILLAS .....Il a donné pouvoir à M. DHO ;  
Mme JOUVE .....Elle a donné pouvoir à Mme MASSI ;  
Mme BIZAT .....Elle a donné pouvoir à Mme TURBATTE ;  
Mme MOUSSAOUI .....Elle a donné pouvoir à M. PELLETIER ;  
Mme DRIDI.....Elle a donné pouvoir à Mme PASQUALI-CERNY ;  
Mme VALLIORGUES .....Elle a donné pouvoir à M. de SAINT-SERNIN ;  
Mme VEYRAT-MASSON .....Elle a donné pouvoir à Mme FORTIAS ;  
M. KOUTSEFF.....Il a donné pouvoir à M. NAVARRANNE.

-O-

### ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 29 OCTOBRE 2021

#### COMPTE RENDU DES DÉCISIONS

*(Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)*

**M. FALCO** :

Mes chers collègues, [*Le quorum étant atteint*], on peut donc valablement délibérer. Je vais mettre aux voix le compte rendu des décisions ainsi que l'adoption du procès-verbal de la séance du 29 octobre 2021 ainsi que le compte rendu des décisions. S'il n'y a pas de remarques, je les mets aux voix. Mes chers collègues, qui est favorable ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Ils sont adoptés, je vous en remercie.

**Le procès-verbal du Conseil Municipal du 29 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.**

**Acte est pris du compte rendu des décisions.**

-O-

**DÉFI CLIMATIQUE**  
**Rapporteur : Monsieur Mohamed MAHALI,**  
**11<sup>e</sup> Adjoint au Maire**

**11.2.01**

**Présentation du rapport sur la situation de la Ville de Toulon en matière de développement durable au titre de l'année 2021.**

**M. FALCO :**

Je passe la parole à Monsieur MAHALI pour la présentation du rapport sur le développement durable sur l'année 2021 pour la Ville de Toulon.

**M. MAHALI :**

Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, pour la deuxième fois de ce mandat et pour répondre aux exigences de la loi du Grenelle numéro 2, nous vous présentons aujourd'hui un rapport sur la situation en matière de développement durable pour l'année 2021. C'est parce qu'il est primordial de développer notre Ville, de développer notre environnement en répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs que nous nous engageons tous les jours. À travers ce rapport, la Ville de Toulon réaffirme son engagement pour la protection de l'environnement, la préservation des ressources et de son cadre de vie, et ce pour le bien-être de tous.

Ce rapport illustre, comme vous avez pu le noter, de façon non exhaustive les actions menées sur le territoire au cours de cette année 2021. Permettez-moi de vous rappeler, afin de bien cerner le sujet, que le décret du 17 juin 2011 précise que ce rapport doit reprendre les cinq finalités du développement durable, à savoir la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, la préservation de la biodiversité et la protection des milieux et des ressources, l'épanouissement de tous les êtres humains, la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations, les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Mes chers collègues, c'est toujours avec un plaisir non dissimulé que je vais mettre l'accent sur certains points. Toulon se mobilise dans la lutte contre le changement climatique et en faveur de la protection de l'atmosphère, notamment par la mise en place d'une station de surveillance de l'air avec pour objectif de renforcer la qualité de l'air autour des ports et ainsi mieux lutter contre la pollution. En 2020, avec le soutien de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Atmosud et la Métropole Toulon Provence Méditerranée, la Ville a mis en place un réseau de surveillance de la qualité de l'air accentué autour de la rade de Toulon avec un objectif : évaluer l'impact de la pollution issue de l'activité portuaire, et surtout accompagner les acteurs du secteur dans un déploiement optimal de leur politique territoriale de l'air. Toulon, grâce aux avancées technologiques, sera le premier port de Méditerranée à électrifier tous ses quais de croisière, et a l'ambition de devenir l'exemple à suivre. Cela permet ainsi à la Ville de s'inscrire dans le plan régional « Escales zéro fumée ». La protection de l'atmosphère ne se fait pas qu'aux alentours du port, mais sur toute la ville.

Cette analyse constante de l'air démontre de façon concrète... Permettez-moi d'employer le terme de « concret », parce qu'il vient souvent chatouiller les oreilles des démagogues : avec les chiffres, au moins, nous sommes objectifs. Toulon est le territoire de la région où le niveau moyen des missions de NOx – je vous rappelle que les NOx sont les oxydes d'azote rejetés dans l'atmosphère générant une pollution – a le plus baissé, à savoir – 32 % contre 20 % dans la région.

En 2021, la Ville a lancé une analyse prospective des travaux à réaliser pour améliorer le rendement énergétique de neuf établissements publics. La réalisation d'études sur le confort d'été dans trois établissements scolaires est en cours, l'objectif est de favoriser le confort d'été tout en réduisant l'utilisation de la climatisation. La Ville affiche clairement pour objectif la réduction des consommations d'énergie de tous ses bâtiments communaux, et donc de diminuer les consommations d'énergie de 40 % d'ici 2030, et 50 % d'ici 2040. Toulon participe également à l'appel à manifestation d'intérêt photovoltaïque afin de connaître son potentiel en énergies renouvelables.

Toulon met également un point d'honneur à préserver la biodiversité, les milieux et les ressources, notamment en étant signataire du contrat de baie dont l'objectif est la restauration, la préservation, l'entretien et la mise en valeur de l'écosystème littoral. À travers cet engagement, Toulon s'inscrit dans une démarche globale et concertée pour la reconquête de la qualité des eaux et des milieux aquatiques. Il est important de souligner que le handicap ne doit pas être un obstacle pour permettre au plus grand nombre de profiter de notre pavillon plages, c'est pourquoi la Ville propose un service et un matériel dédiés aux PMR.

Toulon, c'est la qualité de l'air, la qualité de la mer, mais c'est aussi la qualité de la vie dans la ville. La ville compte plus de 1 000 hectares de forêts et d'espaces semi-naturels, ainsi que plus de 1 400 hectares d'espaces verts. Toulon, c'est 84 squares et jardins, plus de 15 000 arbres et près de 3 000 mètres carrés de massifs fleuris. D'ailleurs, dans une logique de préservation de l'environnement il a été décidé de ne plus utiliser de produits phytosanitaires depuis 2014 dans les espaces publics. Notons que depuis 2018 nous appliquons sur notre territoire la politique « zéro phyto ». Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que Toulon a été classée Ville la plus verte de France par la société CARMAP. Il est important de rappeler que cette société est spécialisée dans l'analyse des données satellites. Toulon, selon cette étude, est la ville de 100 000 à 200 000 habitants la plus verte de France avec 30 % de son patrimoine arboré – nous passons à 43 % en incluant les monts toulonnais.

La préservation de la biodiversité de notre cadre de vie passe aussi par l'expérimentation menée par la Ville quant à l'installation d'un pigeonnier contraceptif afin de contrôler leur prolifération, qui d'ailleurs fonctionne. Une politique volontariste de maintien d'un couvert arboré est programmée avec la plantation de plus de 200 à 300 arbres supplémentaires chaque année. Vous avez, Monsieur le Maire, souhaité labelliser les parcs et jardins de la Ville en refuges Ligue pour la Protection des Oiseaux – LPO. Une convention avec la LPO a été signée en 2020 : trois parcs ont été labellisés en 2021, d'autres suivront en 2022.

Toulon, c'est aussi la création de parcs et jardins dans nos quartiers, mais aussi la création d'un parc paysager de 16 000 mètres carrés à la Loubière. Pour faire le lien entre ces parcs, jardins et espaces verts, quoi de mieux qu'une promenade verte ? Ce vaste projet d'aménagement durable créera une ceinture verte de 3,5 kilomètres le long de la rivière du Las et de l'ancienne voie ferrée. Elle reliera en 2022 le boulevard de l'Escaillon.

2022 verra également la démolition des bâtiments communaux situés au niveau des Lices, qui laisseront la place à des espaces verts et qui, in fine, aboutira à la naissance d'un arc vert autour des Lices. 2022 sera également le lancement de la première tranche de la promenade verte sur l'emprise de l'ancien chemin de fer qui réunira le pont de Fabié à la porte d'Italie. Cette promenade verte verra bien évidemment la naissance d'une voie piétonne.

Dans ses parcs, jardins et alentours, la Ville développe également l'installation de nichoirs à oiseaux insectivores comme alternative naturelle aux bornes antimoustiques. La ville de Toulon a accueilli pour la deuxième fois les 48 heures de l'agriculture urbaine, qui furent d'ailleurs un succès.

Aujourd'hui, à travers ce bilan de développement durable c'est aussi le bilan des actions entreprises par vous, Monsieur le Maire, car il est important de rappeler – et il me plaît toujours de le rappeler en matière d'urbanisme – que le Plan d'occupation des Sols en 1994 totalisait 1 250 hectares d'espaces boisés classés. L'élaboration du Plan local d'Urbanisme en 2012 a permis de sanctuariser 1 351 hectares d'espaces boisés classés, ce qui a permis de protéger 101 hectares supplémentaires d'espaces boisés classés, uniquement par votre volonté et par votre action, Monsieur le Maire.

Les mesures adoptées ces dernières années ont porté leurs fruits, ce qui permet à Toulon l'obtention de nombreux labels. Sans être exhaustif, la ville de Toulon est bénéficiaire du label deux Libellules, le jardin du Las est labellisé Jardin remarquable par le ministère de la Culture, l'Agence française pour la Biodiversité a reconnu en 2019 Toulon comme « territoire engagé pour la nature ». Un label important est le label Terre de jeux 2024 attribué par le Comité d'organisation des Jeux olympiques et paralympiques. On compte également le label Villages et villes fleuris qui récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et de la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal. Toulon obtient pour l'année 2020 l'évaluation de trois fleurs sur quatre qui est confirmée en 2021.

Le développement durable et la protection de l'environnement passent par des actions concrètes de la Ville, mais aussi par la pédagogie avec les enfants de nos écoles. La Ville, avec l'aide de différentes associations, intervient régulièrement dans les établissements scolaires afin d'informer et sensibiliser les plus jeunes à la protection des différents milieux.

Je vous invite donc à lire le rapport Développement durable, consultable sur le site internet de la Ville de façon numérique. Comme l'année dernière, permettez-moi de vous rappeler qu'il est inutile de l'imprimer.



Monsieur le Maire, mes chers collègues, je conclurais en rappelant – ce qui n'est pas dans le rapport – que des dizaines de milieux d'espaces végétalisés vont être créés dans les cinq ans à venir et que nous allons continuer à faire évoluer nos espaces verts vers des plantations méditerranéennes, économes en eau et en entretien. Nous allons également renforcer nos politiques de tri et de recyclage, nous allons continuer à avoir une politique de gestion de l'eau très raisonnée, nous allons continuer à développer Toulon dans le respect de son patrimoine naturel et de ses générations futures. La volonté d'inscrire la Ville dans une dynamique de développement durable est le fruit d'un travail d'équipe qui mobilise toutes les délégations de cette municipalité sous l'égide de notre maire. Nous pouvons donc affirmer haut et fort que la Ville de Toulon est une ville qui est belle, et soyons-en fiers.

**M. FALCO :**

Merci. Allez-y, Monsieur LEROY, vous avez la parole.

**M. LEROY :**

Monsieur le Maire, Monsieur MAHALI, chers collègues. Comme je le disais au Conseil métropolitain, ce rapport sur le développement durable de la Ville de Toulon est meilleur que celui de l'an dernier. J'espère qu'il s'améliorera encore dans les années suivantes. On reste pour la majeure partie dans le cadre de ce qui est obligatoire. Toulon est une ville exposée à beaucoup de souffrances, présentes ou à venir, que ce soit la pauvreté et la santé aujourd'hui, ou la montée des eaux demain. Il faut donc avoir des ambitions plus grandes, beaucoup plus grandes. Je vais à nouveau prendre quelques exemples emblématiques sur le bruit, l'air, les transports, les écoles, les bâtiments et la démocratie.

Je reviendrais en premier sur une demande à laquelle vous ne m'avez pas répondu le 10 novembre : le bruit. Selon l'ADEME, le coût social du bruit en France est de 156 milliards d'euros annuels. C'est une somme astronomique à comparer aux 100 milliards d'euros que coûte la pollution atmosphérique. Le bruit est ainsi responsable de la perte uniquement en France de 950 000 années de vie en bonne santé, 25 millions de Françaises et de Français sont exposés à des niveaux sonores nocifs. 68 % des dommages sont induits par le bruit des transports, catégorie où la route se taille la part du lion avec 75 % de dégâts. L'essentiel de la gêne vient d'un petit nombre de véhicules très bruyants, certains camions, bus thermiques et deux roues. Monsieur MACRON a annulé un décret instaurant un contrôle technique obligatoire sur les deux roues, mais au niveau de Toulon peut-être devriez-vous prévoir d'installer ces radars antibruit qui sont en cours de test à Nice et dans sept autres communautés.

Pour la pollution atmosphérique, il est certain que les ferries, même avec l'électrification des quais promise et une amélioration des parkings, resteront une source de pollution énorme pour tous les habitants du centre-ville et du Mourillon. Il n'y a pas que les NOx comme source de pollution. Il est tout aussi certain que les voitures doivent rapidement prendre moins de place dans les transports. Monsieur le Maire, nous allons recompter avec vous les voies qui traversent Toulon. Vous aimez à dire qu'il n'y a que le boulevard de Strasbourg et l'avenue de la République qui traversent la ville.

Du sud au nord, quatre voies avenue de la République, six boulevard de Strasbourg, deux boulevard de Tessé, deux boulevard Commandant Nicolas, deux boulevard Louvois, deux corniche Marius Escartefigue, deux par la D46 derrière le Faron – je ne compte pas le chemin du bas rempli de ralentisseurs –, et quatre par le tunnel. Ce sont les voies que j'utilise régulièrement pour traverser Toulon : 24 voies, dont seulement deux pour les bus boulevard de Strasbourg et une pour les vélos boulevard Commandant Nicolas. Oui, cela en fait trois, mais il y a moyen d'en donner plus aux bus et aux vélos. Et pour les vélos, au moins assurer une continuité entre les deux grandes pistes cyclables de chaque côté de la ville.

Et puisque vous aimez les grands projets, une idée serait de recouvrir la voie de chemin de fer pour en faire une grande allée verte qui traverserait toute la ville pour les piétons et les vélos. En plus, cela redonnerait de la valeur à toutes les friches en bordure de voie. Là, ce serait du développement durable. Moins cher : ne pourrait-on pas tester de libérer un week-end par mois le boulevard de Strasbourg, le laisser accessible uniquement aux bus, vélos et piétons ? Ce serait intéressant de voir auprès des commerçants si la fréquentation de leurs commerces augmente ces jours-là, avec un boulevard apaisé. Dans certaines villes, ils n'ont laissé sur l'artère principale qu'une voie voiture dans chaque sens, limitée à 30 km/heure, sans feux, mais avec des petits ronds-points à chaque croisement avec partout des passages cloutés et avec bien sûr priorité aux piétons. Cela permet à ceux qui ont besoin d'accéder au centre de pouvoir le faire, et incite ceux qui ne veulent que traverser la ville de passer par les dix-huit voies restantes, en gardant bien sûr la place pour les transports en commun et les vélos boulevard de Strasbourg. Toutes ces idées visent à conduire à une ville apaisée avec moins de bruit et moins de pollution.

Passons maintenant rapidement aux écoles et bâtiments publics. Le rapport dit que sur 84 écoles, 66 ont été concernées par des travaux d'amélioration. Des travaux, oui, mais quelle est la part des travaux concernant la rénovation énergétique, l'isolation des bâtiments, la désimperméabilisation des cours d'école, la production d'énergie sur les toits des écoles ? Seuls ces types de travaux peuvent être comptabilisés au niveau du développement durable. Regardez pour vous inspirer le magnifique projet Oasis dans les cours d'école à Paris. Vous imposez – et nous nous en félicitons – l'obligation d'installer des panneaux photovoltaïques ou des toits végétalisés lors d'une construction à partir de 500 ou 1 000 mètres carrés selon la destination de la construction. Pourquoi ne pas montrer l'exemple en faisant de même sur les bâtiments communaux existants ?

Dernier point, il y a parmi les commissions de ce Conseil municipal une commission Ville durable à laquelle je me réjouissais de participer. Quels ont été les derniers sujets de cette commission ?

9 novembre 2021, modification de la distribution intérieure et mise en place des grilles à ventelles sur la façade de la Maison de Projets ; 12 octobre, rénovation des façades et aménagement d'un local pour le public au cimetière central, réfection de l'isolation et de l'étanchéité de la piscine Léo Lagrange ; 31 août, adhésion de la Ville à l'association Pôle funéraire public, création d'un local climatisation à la rotonde du cimetière central, construction d'un local à poubelles à l'école élémentaire de la Beaucaire ; 5 juillet, Stade nautique du Port Marchand, modification du châssis vitré du local de l'ASCM pour y intégrer une porte ; 8 juin, installation de la climatisation dans trois classes provisoires dans l'école relais du Pont du Las, installation de la climatisation au rez-de-chaussée de la Maison des adolescents ; 3 mai, convention de partenariat entre la Ville et le CCAS pour la réalisation d'enquêtes sociales relatives à la prise en charge de l'inhumation des personnes dépourvues de ressources suffisantes, rénovation du préau de la Maison des étudiants.

À lire cette litanie, j'ai l'impression que la principale occupation de la Ville durable est l'entretien des cimetières, et que le souci du climat ne se conçoit que par la pose de climatiseurs sans envisager d'autres solutions. Bien sûr, ces décisions listées ci-dessus doivent être prises, mais n'y a-t-il pas d'autres enjeux pour la commission Ville durable ? Où parle-t-on des grands projets comme Mayol à Pipady ? Ou parle-t-on du transport public en site propre ? Ou parle-t-on du choix d'implémentation des pistes cyclables ? Où parle-t-on de la rénovation énergétique des bâtiments publics et de l'aide apportée aux particuliers dans ce domaine ? Où parle-t-on de la montée des eaux ?

Une fois de plus, je vous montre que je suis prêt à apporter mes idées et mon expertise, cumulée à celles de Toulon en commun, pour améliorer notre belle ville. Je préférerais le faire en amont des projets. Merci.

### **M. FALCO :**

Monsieur LEROY, vous voyez que finalement vous faites dans l'opposition puisqu'aujourd'hui je vous décernerais le premier prix de la caricature. C'est votre droit. J'oppose à tout ce que vous venez de dire le rapport que vient de faire Monsieur MAHALI. Vous parlez des écoles, je crois que l'on est exemplaire. Peu de communes ont fait ce que nous avons fait au niveau des écoles puisqu'on y a investi près de 150 millions d'euros en quelques années. Vous caricaturez. Vous dites qu'il y a 24 avenues pour traverser Toulon, vous en avez oublié : l'avenue Jacques Cartier, Bazeilles, rue Gimelli... Je peux vous en citer pour traverser Toulon, soyons sérieux ! Quand on parle de traverser Toulon, c'est de la sortie d'autoroute à l'entrée d'autoroute. On a des rues, des avenues, Colbert, Vauban, vous les avez oubliées. C'est là que je dis que dans l'art de la caricature vous êtes devenu un maître, mais c'est bien, tout s'apprend, même le rôle d'un opposant.

Ce n'est pas sérieux. Je dis que Toulon est étroit : oui, c'est le constat que nous pouvons faire. Toulon fait 1,5 kilomètre de large. Trouvez une des grandes villes françaises qui a 1,5 kilomètre de large et venez m'en parler. Effectivement, je dis toujours « deux grandes avenues », je ne parle pas des autres avenues. Pour traverser d'est en ouest la ville, il y a les grands boulevards et l'avenue de la République : deux grandes avenues. Le tunnel, aujourd'hui, englobe 75 000 véhicules par jour quand il est ouvert et 3 600 poids lourds, et puis 110 000 véhicules traversent en surface. C'est ainsi ! Le Var est un beau département, le plus beau de France, attractif, le département le plus touristique de France – cette année mieux que Paris.

Pour traverser ce département, pour aller d'est en ouest, des Bouches-du-Rhône aux Alpes-Maritimes, il faut passer par Toulon. Il n'y a pas d'autre solution.

Vous parlez du bruit, mon adjoint va vous répondre. On fait des efforts à tous les niveaux pour lutter contre le bruit. Le dernier effort, ce sont des bus propres qui vont arriver, qui vont faire beaucoup moins de bruit. Nous créons, comme la loi nous le permet, une ZFE qui est à l'étude. Vous confondez là le bilan municipal et le bilan métropolitain. Je crois que vous siégez à la Métropole, vous aurez également un bilan métropolitain, et vous verrez qu'il prend en compte bon nombre de vos préoccupations. Et puis, on a créé sous l'égide de mon adjoint à la sécurité Laurent Jérôme – entre autres – une brigade de l'environnement : on a recruté six personnes qui vont travailler dans cette brigade de l'environnement, avec comme mission la lutte contre les problèmes sonores.

Yannick, réponds pour le bruit, parce que sinon ensuite Monsieur LEROY dira que je ne lui ai pas répondu. C'est un bon opposant.

### **M. CHENEVARD :**

Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, le bruit et peut-être sur les questions de mobilité – ce que vous avez évoqué. Sur le bruit, vous savez qu'il y a aujourd'hui un schéma départemental avec un niveau supra à l'échelle régionale sur les réductions de bruit. L'analyse sur les bruits et la réduction de bruit sur Toulon est une analyse extrêmement positive puisque le nombre de personnes exposées au bruit sur Toulon est à la baisse. C'est d'ailleurs la même chose que l'exposition aux polluants. Il y a vraiment une baisse de l'exposition au bruit. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas continuer les efforts qui sont faits. Les efforts sont faits évidemment – mais là, ce sont les industriels – sur les vecteurs, les véhicules, mais il y a aussi les efforts que nous réalisons c'est-à-dire les revêtements isolants phoniques qui font baisser considérablement – d'à peu près 30 % – la sensation de bruit sur les grands axes. Nous en mettons partout, ce sont ces revêtements clairs qui ont aussi la particularité de faire baisser les températures. Il y a évidemment un certain nombre d'aménagements qui accompagnent – ou qui peuvent accompagner – des gros aménagements, notamment l'isolation des fenêtres et la mise en place de murs antibruit sur certains grands secteurs mais qui relèvent de la compétence de l'État. Globalement, sur le bruit les choses sont à la baisse. Il faut évidemment continuer, mais c'est du long terme.

En matière de mobilité, ce que vous évoquiez, quand on passe de dix-huit à 33 millions de voyageurs sur le réseau de transports, c'est qu'à un moment donné on a une partie des gens qui utilisaient autre chose pour se déplacer et qui ont décidé d'utiliser le bus, le transport en commun, les bateaux-bus. Cela se traduit sur le résultat des NOx, et pas seulement des NOx, les PM<sub>2</sub>, etc. Notre collègue MAHALI l'a dit, on a aujourd'hui une baisse très importante qui est supérieure de dix points à la baisse régionale des NOx par exemple. On pourrait citer le soufre pour la partie maritime. Ce sont des éléments que l'on ne peut obtenir que si on a une politique de long terme, et ce n'est pas une politique des petits coups avec par exemple la fermeture d'un tronçon routier un jour de temps en temps. Cela sensibilise, mais ce qui est important c'est d'avoir des résultats sur le long terme. Le long terme, c'est l'amélioration du taux de rendement sur le réseau d'eau qui a été évoquée : quand vous passez de 72 % à 85 % d'amélioration du taux de rendement, vous préservez la ressource naturelle, mais il nous a fallu 20 ans en refaisant les réseaux.

C'est une politique qui demande du temps et certainement pas des coups et de l'affichage, parce que cela en général ce n'est jamais positif. Il faut du long terme, il faut de l'investissement. Le maire a rappelé l'importance des investissements qui ont été faits sur le renouvellement du réseau de bus. Ce sont ces éléments-là qui font qu'à un moment donné on finit par avoir une qualité de l'air, une qualité de l'eau et un environnement de grande qualité.

**M. FALCO :**

Monsieur LEROY, de toute manière vous ne direz jamais que l'on fait assez, vous avez raison. Vous êtes dans votre rôle en disant que l'on n'en fait pas assez. Il y a un rapport, il est ce qu'il est, il est communicable, vous pouvez l'obtenir, il y a toutes les données qui sont mises à la disposition des Toulonnaises et des Toulonnais.

Vous savez, je commence un peu à appréhender ce rôle de maire : il faut du temps long en politique. Que cela soit dans le monde rural ou dans le monde urbain, on a toujours demandé aux maires d'en faire plus. Un maire, quel qu'il soit, où qu'il soit, a toujours le souci de trouver le juste équilibre entre préservation d'un environnement naturel de qualité qui est ce qu'il est, et développement. C'est ce juste équilibre qui est difficile. C'est simple, il n'y a qu'à, il faut qu'on, effectivement. On pourrait, comme l'a dit mon adjoint Monsieur CHENEVARD, faire des coups. Il y en a qui le font, c'est leur droit. Nous, on fait un travail de fond sur le temps long. On essaie de trouver des solutions, on essaie de s'améliorer. Après, dites ce que vous avez à dire et on passera au rapport suivant.

Monsieur NAVARRANNE, je vous passe la parole.

**M. LEROY :**

Puis-je répondre ?

**M. FALCO :**

Vous pouvez tout faire, Monsieur LEROY, bien sûr que vous pouvez répondre. Nous sommes en démocratie.

**M. LEROY :**

Sur le long terme, je suis bien entendu d'accord avec vous. Je pense que dans mon rapport – Monsieur MAHALI regardera plus en détail – je propose des idées concrètes et pas seulement des points comme cela.

**M. FALCO :**

Je n'ai jamais dit que vous ne proposiez pas des idées concrètes, j'en prends note. J'étais en train de vous dire que l'on prenait acte de votre rapport, et ensuite on va toujours essayer de s'améliorer. On prend acte de ce qui est concret, on fait des efforts, on continuera de faire des efforts. Il y a des critiques qui sont justifiées, d'autres qui ne le sont pas. Je crois que chacun s'accorde à reconnaître qu'il reste encore beaucoup à faire et que les efforts que l'on a faits, par exemple sur les écoles, sont exceptionnels.

**M. MAHALI :**

Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, Monsieur LEROY, j'ai bien écouté vos observations. Monsieur LEROY, vous parliez de temps long et Yannick parlait de long terme. Vous parliez des climatisations. Monsieur LEROY ne m'a pas écouté, je suis déçu parce que justement c'est ce que j'indiquais : c'est ce qui est fait...

**M. FALCO :**

Un opposant n'entend pas.

**M. MAHALI :**

Et c'est pour cela que je vais lui rappeler. Il y a un travail sur les établissements publics et notamment sur les établissements scolaires qui consiste à travailler à améliorer le confort d'été. Lorsque je parle de confort d'été, je parle justement de l'absence de climatisation en été, et peut-être – on va essayer – l'absence de chauffage l'hiver. C'est cela le « confort d'été », Monsieur LEROY. Au-delà de cela, pour parler du temps long, au Plan local d'Urbanisme de la ville de Toulon est indexé ce que l'on appelle le cahier de recommandations architecturales. Cela, vous n'avez sûrement pas dû le voir, et c'est là que la Ville de Toulon fait un travail en profondeur, fait un travail précis, un travail de pédagogie.

Concernant ce cahier de recommandations architecturales, avec l'appui de Madame Élisabeth VERNET – qui est l'architecte-conseil de la Ville –, tous les pétitionnaires, c'est-à-dire les personnes qui viennent déposer un permis, peuvent le consulter. Ce cahier, couplé à Madame VERNET, amène justement de façon pédagogique, sans imposer quelque chose, sans sanctionner, les constructeurs de villas à privilégier le confort d'été et justement à éviter l'utilisation de la climatisation. Tout cela, Monsieur LEROY, c'est de la pédagogie, cela se travaille sur du long terme. On ne va pas du jour au lendemain interdire aux gens d'installer une climatisation, on ne va pas leur interdire d'installer de longues baies vitrées de plus de dix mètres alors que nous vivons dans le sud en Méditerranée. Je vous l'accorde, sur le climat c'est une hérésie, mais tout cela nous le faisons depuis longtemps et nous le faisons au quotidien. C'est pour cela que je suis un peu déçu quand vous indiquez que l'on ne fait rien pour la climatisation, que l'on ne fait rien pour le confort l'été parce que si, on le fait, et en profondeur. Il faut juste gratter un petit peu au niveau du PLU et s'intéresser à tout cela.

**M. FALCO :**

On va écouter Monsieur NAVARRANNE. Monsieur NAVARRANNE, vous avez la parole.

**M. NAVARRANNE :**

Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues ce rapport de développement durable présente habituellement chaque année les efforts, les actions tout du moins des collectivités, en l'espèce de la ville de Toulon, en matière de gestion du patrimoine, de bilan de politiques publiques et des orientations qui sont celles de la commune.

Tout d'abord, suite aux quelques échanges, c'est vrai qu'il y a souvent une artère que l'on oublie quand on parle de la traversée de Toulon – permettez-moi de faire cet aparté –, au-delà de l'avenue de la République et du boulevard de Strasbourg, c'est l'avenue du Commandant Nicolas, sans parler au nord de l'avenue de la Préfecture. Ce sont des voies qui permettent...

**M. FALCO :**

Elle est en sens unique, Monsieur NAVARRANNE. Ce serait difficile de la mettre en double voie.

**M. NAVARRANNE :**

Il y en a une en haut et une en bas, vous voyez bien que c'est un double sens : l'avenue du commandant Nicolas dans un sens et le boulevard du Régiment d'infanterie dans l'autre sens. Cela fait bien une double voie. Effectivement, cette contrainte de la ville doit se réfléchir en matière d'urbanisme, en matière d'organisation territoriale, et les réalisations de la Ville qui sont contenues dans ce document...

**M. FALCO :**

Il y a Bazeilles aussi.

**M. NAVARRANNE :**

Bazeilles, pardonnez-moi, mais c'est un quartier périphérique de Toulon. Quand on parle de la traversée de la ville, c'est bien de la partie est à la partie...

**M. FALCO :**

Infanterie de Marine, c'est un quartier aussi.

**M. NAVARRANNE :**

Non, mais ce n'est pas cela... Et Strasbourg Haute-Ville aussi.

**M. FALCO :**

Exactement, c'est Toulon.

**M. NAVARRANNE :**

On parle de boulevards qui traversent.

**M. FALCO :**

1,5 kilomètre de large.

## **M. NAVARRANNE :**

Excusez-moi, mais quand tout à l'heure vous expliquiez que Monsieur LEROY était passé maître dans l'art de la caricature, j'avoue en vous écoutant que l'on a un très bon professeur. J'espère que l'on n'en est pas arrivé à votre niveau !

Permettez-moi juste de rappeler cela. Je ne dis pas, encore une fois, que les choses sont faciles mais c'est vrai que l'on a tendance à oublier dans cette liaison ce dégagement au nord de la haute ville qui permet aussi de délester. D'ailleurs, on le voit, ce sont aussi des voies qui sont encombrées, comme l'est, malgré les efforts de la Ville, le rond-point de la gare – je ne pensais pas parler de cela ce matin. C'est vrai qu'il y a eu l'effort de l'installation des caméras pour la verbalisation des véhicules qui stationnent sur les emplacements des bus, et c'est vrai que deux fois par jour c'est le capharnaüm parce que les gens continuent...

## **M. FALCO :**

Vous permettez, je ne vous interromps pas, on dialogue calmement, sereinement. Vous avez raison. Le rond-point de la gare est tel qu'il était, je me souviens, quand je faisais des voyages entre Toulon et mon petit village. Le rond-point de la gare était ce qu'il était. Toulon est devenu une ville attractive, le département du Var également, et il y a cinq millions de voyageurs qui transitent par la gare de Toulon. C'est énorme ! On a déjà fait des efforts, souvenez-vous de ce que c'était avec la gare routière et cet espace ô combien important que nous avons dégagé. Hier, souvenez-vous – c'était le temps de notre jeunesse même si vous êtes beaucoup plus jeune que moi –, les cars étaient sur le boulevard et sur le rond-point de la gare ! On attendait le car sur le rond-point de la gare.

Quand je dis « ville étroite », c'est la plus belle du Var, la plus belle de France, et vous l'avez vu puisque quand quelqu'un dit qu'elle est moche – je peux vous faire voir – il y a 195 000 personnes qui sont venues me dire « non, non, Monsieur le Maire, elle est belle notre ville ». Vous voyez qu'elle est belle ! Le rond-point de la gare, ce sera difficile. Quand on a rénové la gare, on a créé les parkings complètement à l'ouest, on a amélioré ce que l'on pouvait améliorer, mais maintenant ce sera difficile de faire mieux. C'est vrai que le rond-point de la gare est encombré. Vous l'utilisez, je l'utilise, nous y allons, on quitte nos enfants, nos amis. À la gare, on se met tous dans le rond-point, cela dure dix minutes. C'est un peu comme le stade Mayol quand il accueille 15 000 personnes. On dit « mais où est-ce qu'ils se mettent, il y a des voitures partout ». Le rond-point de la gare se dégage très vite. Je vais vous dire, on a créé cette vidéosurveillance – touchons du bois – et il n'y a jamais eu de gros problèmes sur le rond-point de la gare. Jamais. Peut-être quelques voitures ventouses qui ont été signalées à la vidéo que l'on a levées avec la fourrière, mais on n'a pas eu de gros problèmes parce qu'il y a un flux qui se fait naturellement et qui s'organise plutôt bien par rapport aux personnes transportées. Excusez-moi, je vous rends la parole, gardez-la.

## **M. NAVARRANNE :**

Grossièrement, c'est le bordel organisé, mais cela peut fonctionner ! Effectivement, dans ce rapport il y a les réalisations...



### **M. FALCO :**

Pardon, on va l'organiser. Le parking du Zénith est en construction, il va y avoir entre 600 et 800 places en silo. Vous avez vu, les travaux ont commencé. Cela permettra de désengorger un peu la gare. Admettez que la personne qui laissera sa voiture au parking du Zénith et qui passera sous Montéty sera à la gare très rapidement.

### **M. NAVARRANNE :**

Oui, mais dans les échanges que l'on avait sur la création d'une sortie gare côté nord, certes elle a été retoquée, la SNCF n'a pas souhaité aller plus loin, mais par exemple cela permettait aussi un accès... Psychologiquement, il n'y a pas les voies à traverser pour revenir.

### **M. FALCO :**

Vous le savez, il y a le pont des Arts qui est en construction et qui va démarrer. On ne peut pas tout faire en un an. Le pont des Arts était dans mon projet, il va relier le nord et le sud. Avec le pont des Arts on améliorera un peu les choses et on ira dans votre sens, c'est-à-dire de relier le nord et le sud.

### **M. NAVARRANNE :**

Oui, sauf qu'il aurait fallu une sortie nord de gare, peut-être sur le pont des Arts, mais je sais que cela n'a pas été retenu. On regrette par exemple ce choix, mais il y a peut-être des contraintes que nous ignorons. En tout cas, on peut le déplorer.

Il y a effectivement dans ce rapport les réalisations que l'on veut voir, dont on peut profiter. Pour aller rapidement, ce sont les Halles, la rénovation du musée, la passerelle de la gare côté ouest qui maintenant a enfin son ascenseur. Il y a des réalisations. C'est vrai aussi que les contraintes environnementales ou durables sont plus, Monsieur MAHALI, sur les maisons individuelles – tant mieux – que sur les immeubles parce qu'il faut quand même aussi remarquer que si les normes sont très strictes pour les maisons individuelles elles sont beaucoup plus libres dans les constructions d'immeubles collectifs où la qualité environnementale ou durable du bâtiment est beaucoup moins pointilleuse.

Dans ce rapport tout de même, on ne trouve pas un certain nombre d'éléments. Je regrette par exemple que l'on ne trouve pas dans ce rapport le nombre de maisons individuelles qui ont disparu au profit de constructions sur ces emplacements, d'immeubles et de sols un petit peu plus artificialisés ou imperméabilisés. C'est le choix de la majorité de favoriser le logement collectif. C'est aussi le choix de la majorité d'avoir fait, c'est vrai, pendant la dernière campagne électorale une poussée de pouces verts, c'est-à-dire que partout où vous passiez on voyait apparaître des bandes cyclables. Je voulais parler de celle qui devait passer – cela fait trois ans maintenant que les panneaux l'annoncent – sous Mayol pour rejoindre la gare, mais dans l'exposé tout à l'heure – cela ne figurait pas dans le rapport que l'on a lu sur le développement durable – vous avez dit qu'une voie verte allait y voir le jour. On espère que dans le rapport de l'année prochaine on entendra parler de la piste cyclable à cet endroit, et peut-être d'autres surprises.

On ne trouve pas dans ce rapport d'éléments en matière de mieux vivre pour les Toulonnais liés à leur sécurité. J'entends qu'il va y avoir la création d'une brigade de l'environnement. Il y a eu 80 engagements portés par la liste que nous présentions, il y avait le marché nocturne que vous avez fait sur le port, il y avait la brigade de l'environnement que vous faites, on ne peut que se féliciter de la reprise légitime d'un certain nombre de nos propositions. La brigade de l'environnement était dans notre programme...

**M. FALCO :**

Merci, Monsieur NAVARRANNE. Je vous remercie vraiment de m'avoir donné des idées qui m'ont permis de me faire élire, une fois de plus au premier tour, à la Ville de Toulon. Merci ! Vous avez été un allié de très grande qualité.

**M. NAVARRANNE :**

Comme ce n'était pas dans votre programme, cela ne vous a pas fait élire, mais après tout on ne peut que s'en féliciter.

On ne trouve pas dans le rapport de points liés aux encombrements routiers et aux efforts qui peuvent être faits sur les bouchons, l'encombrement de la ville, la saturation. Le classement de la ville est la troisième ville la plus embouteillée de France. Il y a là encore des efforts qui sont faits, et les bouchons actuels ne sont pas que le fait des travaux de l'autoroute.

On ne trouve pas la statistique des rideaux toujours fermés dans le centre-ville malgré les efforts qui sont faits, mais c'est vrai aussi que ces chiffres pourraient apporter dans nos débats un certain nombre d'éléments. Beaucoup de commerces ouvrent en centre-ville, mais hélas dans le même temps beaucoup ferment aussi. La durée de vie de ces commerces est terriblement basse. Ce n'est pas que de la responsabilité de la Ville de Toulon, ce n'est pas que le fait de la Ville de Toulon, mais le fait de pouvoir parler de ces chiffres nous aiderait pour réfléchir aussi à la Ville de demain.

On n'y trouve pas le classement de Toulon en matière de qualité de l'air. Alors, vous l'avez dit, les NOx ont baissé plus rapidement chez nous que dans les autres grandes villes de la région, mais il y a bien d'autres indicateurs – vous le savez, vous en avez aussi parlé. Heureusement, là aussi, il y a l'intervention de différentes associations puisque – et c'est légitime – le capteur qui a été mis sur le port côté DDTM est passé côté port de plaisance. Il va permettre d'avoir sûrement des chiffres affinés qui peut-être ne diront pas que la situation s'est empirée mais du moins noteront une réalité plus véritable de ces chiffres sur la qualité de l'air.

Vous parlez de démocratie participative dans ce rapport, mais par exemple vous ne parlez pas du retrait que vous faites – on en a déjà discuté – de la diffusion télévisée sur internet de nos échanges. En termes de démocratie participative, vous le savez, ce sont plusieurs centaines de milliers de gens qui regardent nos débats. C'est vrai que les quatre ou cinq personnes qui ont le courage de venir maintenant physiquement le vendredi matin – et on les salue – participent à la démocratie locale, mais on prive les dizaines de milliers de Toulonnais qui voudraient pouvoir entendre ce qui se dit au sein du Conseil municipal, de votre part et de la part de tous les élus.

On ne trouve pas non plus dans ce rapport le nombre d'arbres – on a présenté un certain nombre de points – qui ont été sauvés, puisque je rappelle que grâce à la mobilisation des habitants du quartier et d'un certain nombre d'élus de l'opposition, par exemple sur la place du marché du Mourillon alors qu'un mercredi après-midi on devait abattre tous les platanes, heureusement la mobilisation a payé puisqu'une deuxième étude a été diligentée par la Ville vue la grogne. Les arbres réellement dangereux ont été abattus, mais pas tous les arbres. Je rappelle que tous ces arbres devaient l'être puisqu'ils étaient tous fléchés pour être abattus.

Il y a des efforts, tantôt qui sont dans le cadre des règles en matière d'urbanisme, en matière de rénovation des bâtiments, tantôt de votre seule volonté, mais au final dans ces rapports je remercie Monsieur MAHALI de son exposé car il donne plus d'éléments à l'oral que ce que l'on nous présente avant dans le rapport. Gageons que pour l'année prochaine, un certain nombre des statistiques que vous nous présentez oralement nous permettent, si elles figurent dans le document, de les travailler, de lire, de comparer, pour nous permettre de pouvoir débattre toujours mieux de la situation de la Ville en termes de développement durable. Je vous remercie.

### **M. FALCO :**

Monsieur NAVARRANNE, chassez le naturel, il revient au galop. Vous revenez dans vos travers. Je vous signale que l'on ne s'est pas inspiré de votre projet. Je sais que vous n'avez pas lu le mien, mais je peux vous le donner : « une ville verte et écoresponsable », qu'avait-on décidé ? Création d'une brigade de l'environnement au sein de la Police municipale. On n'a pas attendu que vous le marquiez sur votre projet pour le marquer, puisque l'on a fait ce projet sans se concerter. Je m'excuse, mais je ne vous ai pas concerté pour faire ce projet municipal. Je ne vais pas polémiquer. Vous souhaitez que l'on vous voie à la télévision, c'est votre rôle d'acteur. Moi, je suis un acteur du service public de la vie des gens, vous souhaitez que l'on vous voie à la télévision. Je souhaite que les Toulonnais voient le travail que l'on est en train de faire, après, à la télévision c'est autre chose.

Et puis, sur les arbres, c'est faux. Ce n'est pas la ville qui décide de couper des arbres. Chaque fois que des arbres sont dangereux, ce sont les services de l'État qui déterminent la contamination et qui décident d'exiger de la Ville qu'elle les abatte. Ne dites pas « on devait abattre tous les arbres du marché du Mourillon ». Chaque fois que l'on coupe un arbre c'est avec beaucoup de regret, mais si on le coupe c'est qu'il devient dangereux. Je comprends, vous n'allez pas dire vous non plus que tout ce que l'on fait est bien. Yannick ?

### **M. CHENEVARD :**

Merci, Monsieur le Maire.

**M. FALCO :**

Ah oui, le logement collectif. Vous nous dites « vous créez des logements collectifs » et de l'autre côté – vous verrez les rapports qui vont arriver, et je vais vous en parler d'ailleurs dans le débat d'orientations budgétaires – on est pénalisé parce que l'on ne crée pas assez de logements collectifs. On est pénalisé, et lourdement. Je m'oppose justement à cette loi SRU ô combien désastreuse. Il faut toujours ce juste équilibre, comme je le dis, entre développement et préservation. Vous, vous avez le beau rôle, vous êtes dans l'opposition, vous tapez. Nous, on a un rôle essentiel : on gère, et avec ce souci de juste équilibre. Il faut construire. Il y a des milliers de jeunes qui arrivent en cœur de ville, il y en a 2 800 qui arrivent à Montéty, entre le pôle universitaire que l'on a créé avec Chalucet il y a 1 800 jeunes qui sont arrivés. Il faut les loger. On ne peut pas leur dire « allez habiter ailleurs, et venez à Toulon la journée ». On irait à l'encontre de ce que vous souhaitez, il y a toujours plus de voitures. Il faut loger, oui. Cette ville est devenue attractive, on a pris 10 000 habitants en quelques années, en moins de dix ans. Je crois que l'on arrive au seuil, je le dis sincèrement. Vous savez, Toulon n'aura pas la capacité d'aller au-delà des 180 000 habitants. C'est un seuil. Cela m'étonnerait que l'on puisse aller au-delà si on veut conserver ce juste équilibre entre préservation et développement.

Allez-y, vous avez la parole.

**M. NAVARRANNE :**

Sur la question du logement, effectivement il y a des limites. J'avoue que la ville de Toulon a déjà été sur un seuil de 180 000 habitants il y a à peu près 35 ans, mais effectivement les habitudes de logement ont changé, les formats de famille également. Là où il y avait une famille...

**M. FALCO :**

Il y a 35 ans, on vivait différemment. J'y vivais à Toulon il y a 35 ans, donc je peux vous en parler. J'habitais 7, cité Montéty. Je peux vous assurer que l'on vivait différemment.

**M. NAVARRANNE :**

C'est exactement ce que je vous dis. Les formats de famille aujourd'hui avec les divorces, les séparations, on se retrouve là où historiquement il y avait une famille avec trois ou quatre enfants...

**M. FALCO :**

Il y a 35 ans, il y avait moins de voitures que maintenant. On allait à pied. On empruntait la passerelle Montéty, on n'avait pas de voiture.

**M. NAVARRANNE :**

Il y en a même, Monsieur le Maire, qui descendent de la Loubière à pied ou à vélo.

**M. FALCO** :

Bravo, je l'ai fait pendant quinze ans de descendre à pied de la Loubière.

**M. NAVARRANNE** :

Sur le logement et la loi SRU, vous êtes aux affaires aujourd'hui, vous avez été parlementaire, ministre par exemple. Une loi que vous n'avez jamais cherché à changer, mais je reconnais...

**M. FALCO** :

Ah non, non, c'est la loi DUFLOT qui a changé les choses. Depuis la loi DUFLOT, on n'est plus au gouvernement. Je n'étais pas au gouvernement.

**M. NAVARRANNE** :

Elle a été modifiée par Madame DUFLOT, mais elle a d'abord été modifiée par Madame BOUTIN qui, elle, était ministre...

**M. FALCO** :

Madame BOUTIN n'avait pas fixé le seuil à 25 %.

**M. NAVARRANNE** :

Si.

**M. FALCO** :

Non, Madame BOUTIN avait fixé le seuil à 18 %.

**M. NAVARRANNE** :

À 25 %, mais il n'était effectivement pas aussi contraignant. C'est pour cela que pendant longtemps la Ville n'a pas payé ces amendes parce qu'effectivement s'il y avait un seuil à 25 %, il était toléré de ne pas forcément avoir ces 25 % si on mettait dans...

**M. FALCO** :

Vous permettez que l'on dialogue ?

**M. NAVARRANNE** :

Oui, bien sûr.

**M. FALCO :**

Pour atteindre 25 %, qui que ce soit – le maire, les élus –, il faudrait que Toulon construise 6 800 logements sociaux supplémentaires. Pour construire 6 800 logements sociaux, il faut 80 hectares. Je vous montre les études. C'est-à-dire que pour être aux normes de la loi SRU, il faudrait construire quatre fois la Beaucaire en plus de ce que l'on a. Ceci explique cela.

**M. NAVARRANNE :**

Mais vous savez que la plupart des constructions d'immeubles collectifs à Toulon ne relèvent pas du logement social.

**M. FALCO :**

Si ! La loi l'impose, Monsieur NAVARRANNE.

**M. NAVARRANNE :**

Elle l'impose dans les grandes constructions, à partir – je crois – de 2 500 mètres carrés plancher. On a déjà débattu du projet qui est à l'angle de l'avenue de la Résistance et de l'avenue Claude FARRÈRE : deux immeubles, pas un seul logement social parce que la surface plancher est inférieure au seuil qui impose 30 % de logements sociaux dans les nouvelles constructions. Effectivement, cela a été le cas à l'écoquartier Font-Pré, il y a les quotas de 30 % de logements sociaux dans les constructions, mais c'est à Toulon...

**M. FALCO :**

À la Solde aussi.

**M. NAVARRANNE :**

Il n'y a que des logements sociaux à la Solde.

**M. FALCO :**

Alors ! Dites-moi ! Puisque l'on en discute, il n'y a que des logements sociaux à la Solde, c'est la SNI.

**M. NAVARRANNE :**

Ceux-là comptent dans les logements sociaux de la Ville.

**M. FALCO :**

Vous savez que les logements sociaux Marine ne comptent pas...

**M. NAVARRANNE :**

Si !

**M. FALCO :**

Non !

**M. NAVARRANNE :**

Si, à partir du moment... Celui-ci, oui. Beaucoup de logements sociaux militaires, non...

**M. FALCO :**

Il m'en manque 900. Si les logements sociaux militaires étaient comptabilisés, on aurait 900 logements sociaux de plus.

**M. NAVARRANNE :**

Certains le sont, mais effectivement tous ne le sont pas et il faudrait changer la loi.

**M. FALCO :**

La loi avance. J'ai un courrier de Madame WARGON. Je me suis adressé à elle. Je vous assure, la loi avance. Par exemple, je vous le dis, vous savez que quand on n'atteint pas les 25 % de logements sociaux – j'écoute les maires de tout le département, de toutes couleurs politiques qui ont les mêmes problèmes. Personne n'arrive aux 25 % de logements sociaux –, la commune est carencée c'est-à-dire que nous ne pouvons plus préempter. Or, Madame WARGON vient, à travers un amendement qui est en cours et qui sera voté – ou qui a déjà été voté – par le Parlement, de redonner ce droit de préemption aux maires par l'intermédiaire des préfets. Vous voyez que cela avance. On commence à être entendu sur la difficulté d'arriver à ce seuil de 25 %. On y arrivera, je crois au bon sens. S'il n'y avait ce problème qu'à Toulon, on dirait que c'est politique, mais c'est dans les 36 000 villes de France.

**M. NAVARRANNE :**

Pour conclure très vite, quand on déplore la construction de petits collectifs, là où il y a une maison individuelle sur laquelle il y a une famille et où on va construire un immeuble avec dix, douze ou seize logements, il n'y a aucune contrainte à faire une part de logement social. Là, en l'espèce, ont créé seize logements à la place d'un, et donc on aggrave directement la statistique du nombre de logements sociaux – de manière marginale. Quand on remplace une maison par un logement collectif...

**M. FALCO :**

Mais il faut aussi loger les gens actifs.

**M. NAVARRANNE :**

Je ne dis pas qu'il ne faut pas loger les gens actifs, je vous dis que dans les règles d'urbanisme...

**M. FALCO :**

Vous le savez, vous êtes actif. Vous vous logez à la Loubière : heureux d'avoir, comme moi, trouvé la possibilité de vous loger. Il nous faut des logements, nous sommes des actifs.

**M. NAVARRANNE :**

Bien sûr qu'il faut loger les gens, mais il y a aussi un marché de l'immobilier qu'on est parfois en train de déstabiliser. Il m'arrive de regarder pour information le coût de l'immobilier à Toulon. Quand je vois Chalucet – on peut débattre de la qualité esthétique des bâtiments, etc. – et le prix du mètre carré à Chalucet, cela le déstabilise. Il y a des avantages fiscaux, on a intérêt à acheter cher car on espère pouvoir revendre au bout de dix ans, mais là aussi les constructions à Toulon ne sont pas que pour loger des étudiants ou des familles. Il y a un marché de l'immobilier qui pourrait par l'intermédiaire de la Ville et de règles d'urbanisme différentes favoriser le mieux habitat dans la ville. Encore une fois, c'est un débat que l'on peut avoir et qui peut être éternel. Merci.

**M. FALCO :**

Mohamed ?

**M. MAHALI :**

Merci, Monsieur le Maire. Je vais aller vite sur l'urbanisme. Monsieur NAVARRANNE avait déjà dit lors d'un Conseil municipal que le prix de l'immobilier avait augmenté à Toulon. Il indique aujourd'hui que le prix de l'immobilier, notamment à Chalucet, a également augmenté. Je me souviens, parce que cela m'avait marqué, que si le prix de l'immobilier augmente dans une ville – il avait dit le contraire – c'est parce que justement on manque de logements. L'équation n'est pas difficile : c'est parce que justement on manque de logements que le prix de l'immobilier augmente. C'est le premier point.

Deuxième point, lorsque l'on débat en matière d'urbanisme, moi j'aime bien débattre avec en base objective des chiffres. Cela fait des mois et des années que j'entends Monsieur NAVARRANNE nous dire « vous bétonnez », mais je n'ai pas entendu, Monsieur le Maire, depuis toutes ces années un seul chiffre. À tel point que Monsieur NAVARRANNE nous dit « vous devriez nous donner le nombre de maisons individuelles qui ont été démolies ». Je pense que si on donne à Monsieur NAVARRANNE en 2021 le nombre de maisons individuelles qui ont été démolies pour laisser la place à des collectifs, on n'entendrait plus parler d'urbanisme dans la ville de Toulon. Je pense que les maisons individuelles, et je ne compte pas celles qui étaient déjà dans un état totalement délabré et abandonnées, qui ont été détruites sur la ville de Toulon en 2021 pour laisser la place à des collectifs – et je suis bien placé pour le savoir – se comptent sur les doigts d'une main. C'est le premier point.

Deuxième point...



## **M. FALCO :**

Madame LAVALETTE, le débat est serein, apaisé. Je sais que les débats ne vous intéressent pas. Ne criez pas derrière, vous demandez la parole et vous l'avez.

## **M. MAHALI :**

C'est pour cela que je dis que c'est bien, quand on parle d'urbanisme, d'avoir des chiffres et de parler de façon objective. En fait, on vous parle de ressenti. Un propriétaire de maison va voir construire à côté de chez lui un immeuble – on ne va pas dire le contraire –, on va crier au scandale sur une ville de 44 kilomètres carrés et sur une ville de 180 000 habitants. Mais lorsque l'on rapporte tous ces ratios, finalement un riverain qui se plaint cela ne représente strictement rien. Aujourd'hui, Monsieur NAVARRANNE serait bien en difficulté de nous donner le nombre de logements produits en 2020 ou en 2021.

Monsieur le Maire, permettez-moi deux observations qui sont importantes. Monsieur NAVARRANNE nous a indiqué que lorsque les collectifs sont construits, ils ne respectent pas les normes environnementales. Aujourd'hui, il y a une réglementation nationale en matière d'environnement, cela s'appelle les normes RT : aujourd'hui on en est à la norme RT 2020. Je peux vous dire, et je vous l'affirme, qu'aujourd'hui les logements collectifs sont beaucoup plus respectueux de l'environnement que les maisons individuelles parce que justement ils sont soumis à ces normes qui sont particulièrement drastiques, onéreuses, et j'allais dire tant mieux parce que finalement c'est un plus pour l'environnement.

Permettez-moi, Monsieur le Maire, de finir par ce point. Quand je vous dis qu'en matière d'urbanisme on est beaucoup sur l'émotion et sur le ressenti qui n'est absolument pas objectif – et je dirais que Monsieur NAVARRANNE aujourd'hui et le Rassemblement national sont dans l'opposition et donc dans leur posture –, au mois de juin de cette année je lisais la presse et je suis tombé sur un article qui était particulièrement intéressant. Vous allez être surpris du maire en question. Voilà cet article, on y est : « c'est une honte, cela n'arrête pas. Devant une maison délabrée vouée à disparaître pour laisser place à un immeuble moderne, Monsieur Tartempion, un riverain, s'arrête et s'exaspère. Ce quartier change trop, cela bétonise à fond. Alors qu'il y réside depuis quatre ans, il a vu du jour au lendemain son jardin privé de soleil par une gigantesque façade, il n'est pas le seul. Quelques rues plus loin, il va prochainement devenir le voisin d'un bâtiment qui prévoit 28 logements sur une parcelle de 787 mètres carrés. Il va faire dix-sept mètres de haut et sera construit au ras de ma clôture. Ma petite maison sera située entre deux énormes bâtisses. Le quartier n'est plus ce qu'il était, et cela continue : quand je suis sur ma terrasse, je déjeune au milieu des grues, cela tremble parfois chez moi – c'est Bernadette qui nous dit cela. À quelques pâtés de maisons, une petite bâtisse a commencé à s'effondrer à la suite des travaux souterrains d'un immeuble attenant. Le 24 juillet dernier la municipalité a déposé un arrêté de péril imminent avec évacuation en urgence des habitants. C'est la conséquence des palplanches, de sol est troué pour réaliser le souterrain, mais cela déclenche des vibrations et fragilise les fondations voisines – Jean, secrétaire du Comité. C'est légal, plus économique, mais risqué. De toute manière ; tous ces projets comportent des risques », et je continue, et je continue. De qui parle-t-on ? Du maire de Fréjus, ami de Monsieur NAVARRANNE.

**M. FALCO :**

Le maire de Fréjus est un maire, et je défends les maires. On a tous le même problème. Effectivement, le maire de Fréjus a une opposition qui dit ce que Monsieur NAVARRANNE dit, ce que Monsieur LEROY dit. Le maire de Fréjus a le souci de trouver le juste équilibre entre le développement d'une belle ville qu'est Fréjus, et la préservation d'un environnement naturel historique et autre. Cela veut dire que les critiques qui nous sont faites sont faites de partout, c'est ainsi. Quand on est à un poste de responsabilité, on a des devoirs. Le maire de Fréjus a les mêmes devoirs que le maire de Toulon.

Mes chers collègues, vous me donnez acte que le rapport a été présenté, discuté. En plus, quand on peut discuter comme cela c'est bien, c'est apaisé. Chacun dit ce qu'il a à dire, fait la remarque qu'il a à faire. C'est plus intéressant que lorsque l'on vocifère. Il faut voter comme quoi vous me donnez acte que le rapport a été présenté.

Qui est favorable pour dire que le rapport a été présenté ? Défavorable ? Abstention ? C'est adopté, et je vous en remercie.

— *M. le Maire procède au vote* —

**L'article 11.2.01 EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**

-O-

**00.0.01**

**Débat d'orientations budgétaires – Exercice 2022.**

**M. FALCO :**

On va passer à un autre exercice, c'est le débat d'orientations budgétaires. On arrive à une période où l'on va voter le budget en décembre, comme on le fait chaque année depuis 20 ans. C'est mieux ainsi, car comme cela on ne perd pas de temps.

Le débat d'orientations budgétaires s'inscrit dans une période qui n'a pas son équivalent dans l'histoire. Cela fait presque deux ans maintenant qu'une crise sanitaire inédite due à une pandémie mondiale déstabilise complètement le monde de l'économie, les collectivités, la vie des gens. Vous voyez qu'au moment où l'on s'imaginait en être sorti, on a maintenant une cinquième vague qui arrive avec ses contraintes. On subit, et on subira, dans ce rapport du débat d'orientations budgétaires 2022 – je le précise – les conséquences, les impacts de la crise et on va les subir sur les dépenses publiques.

Mes chers collègues, vous le savez, les recettes ont diminué et les dépenses ont augmenté. Les recettes ont diminué parce que la vie s'est arrêtée. Les dépenses ont augmenté car dans cette période on a vu combien le service public était essentiel. Je l'ai dit, je le redis, cette crise a permis de redonner tout son sens au service public. Nous sommes restés debout et nous avons dépensé parce que ce qu'il fallait assurer c'est la solidarité, c'est-à-dire essayer de soutenir ces magnifiques soignants et essayer de donner à nos concitoyens ce qu'ils sont en droit d'attendre. On ne recherchait plus les compétences de chacun, il fallait faire.

Le coût de la crise, c'est toute cette logistique qui est mise en place. Au moment où on pensait que cela allait s'atténuer, vous voyez que l'on relance maintenant les centres de vaccination. Le nôtre ne s'est jamais arrêté : on l'a transféré à la salle Franck ARNAL parce que l'on vaccinait 500 personnes par jour et que l'on avait besoin du gymnase du Port-Marchand pour les scolaires et autres. Aujourd'hui, et si demain on vaccine plus de 500 ou 600 personnes par jour, on reviendra et on remettra une logistique en place pour essayer de donner le meilleur des services à nos citoyens. On a donc une baisse des recettes, une augmentation des dépenses.

Heureusement, mes chers collègues, que face à ce défi de taille la Ville a des atouts pour le relever. Cet atout est clair : une situation financière qui était très saine. Effectivement, en 2020 on avait dégagé – comme nous l'avons fait depuis 2001 – une épargne. L'épargne, c'est très important. Elle nous permet de faire face à des dépenses imprévues comme la crise. Nos deux ans de crise, 24 mois de crise, représentent trois millions d'euros de coût pour la Ville. L'épargne était de 21 millions d'euros – celle que nous avons dégagée en 2020 –, et vous allez vous rendre compte quand on votera le budget, puisque c'est à ce moment-là que l'on verra les chiffres exacts et que l'on pourra les comparer, que l'on a tapé sur l'épargne.

Ces trois millions d'euros, on va les retrouver avec une épargne de trois millions d'euros en moins, mais surtout les équilibres financiers ont été maîtrisés.

Oui, on va continuer à maîtriser nos charges, c'est très important. Je sais que depuis 20 ans il y a toujours l'éternel débat sur le personnel. Ces charges vont évoluer. Cette année, et on le verra au BP – ce sont des chiffres entre parenthèses que je donne –, ils seront limités à 0,93 % alors que l'on fait des nouveaux efforts pour la sécurité, notamment des brigades de l'environnement, toujours plus de policiers municipaux : on en a 122 aujourd'hui, on va en recruter encore dix. On a des services pris en régie, notamment la crèche des Petits pas, les services de la fourrière – que nous avons reprise en régie –, cela fait dix-neuf agents supplémentaires. Quand on sait que le glissement vieillesse technicité imposé est de 2 % et que le personnel a augmenté de 0,93 %, c'est que l'on a fait des efforts tout en augmentant le personnel.

Je ne vais pas revenir, cela a été largement débattu – et c'est bien que l'on ait pu le faire chacun sa manière –, sur la loi SRU qui nous impose une pénalité ô combien importante sur le fonctionnement. On a tout dit, on ne va pas y revenir, je ne vais pas alourdir le débat.

Qu'est-ce que nous allons faire ? On va maintenir le soutien à la vie associative, car on a vu durant cette crise quand on parle de solidarité combien la cohésion sociale est importante. Cette bonne santé financière va nous permettre de ne pas pénaliser la vie associative. On va maintenir les aides que nous accordons aux associations.

On ne va pas augmenter la fiscalité : la double peine, on ne va pas la faire supporter à nos contribuables. On n'augmente pas nos taux depuis 21 ans. Vous savez, le taux de la taxe foncière bâti est à 39,39 %, le taux moyen national est de 41,25 %. Le foncier non bâti, c'est 29,97 %, le seuil du taux moyen national est de 44,90 %. Vous voyez que l'on est largement en dessous des seuils nationaux en comparant les villes de la même strate. La taxe d'habitation, il y en a encore qui la paie : 19,35 %, quand le taux moyen national est de 21,33 %, et on ne va pas toucher le taux.

On ne va pas toucher la dette, on a une dette maîtrisée. Vous allez me dire « mais vous avez une épargne ». Oui, les 21 millions d'euros, ou les 18 millions d'euros qui resteront, vont servir à l'investissement. C'est cela l'intérêt de l'épargne : on investit sans emprunter, mais si on investit sans emprunter il faut dégager une épargne. C'est ce que nous nous efforçons de faire.

Mes chers collègues, on est la deuxième ville des 22 métropoles à avoir la dette la plus faible, et la quatrième grande ville de France la moins endettée. On pourrait rembourser notre dette – je ne resterai pas toute ma vie maire de Toulon, il en viendra d'autres, et bien d'autres – en 1,8 an, ce qui est une performance. On ne pourra pas dire que l'on laisse une situation difficile.

Concernant cette bonne santé financière, quand je le dis encore faut-il que je l'illustre, autrement on va me dire que je me glorifie d'une bonne santé financière. Non ! je compare. L'année 2021 n'est pas clôturée, je précise que ces chiffres sont issus de l'année 2020 pour que l'on ne me dise pas que les chiffres sont faux. Les dépenses de fonctionnement pour la Ville de Toulon par habitant sont de 912 €. Pour les villes de la même strate, le taux moyen est de 1 180 €. Vous voyez que l'on est à un niveau inférieur de 23 % par rapport à la moyenne. L'épargne, c'est 20 % des recettes courantes concernant la moyenne de Toulon, quand pour les villes de la même strate c'est 12,6 %. C'est la moyenne, il y en a qui font encore moins. Toulon a un niveau d'épargne supérieur de 59 % par rapport aux villes de la même strate. L'endettement par habitant est de 404 €, il est de 1 119 € en moyenne. Là aussi, on est à un niveau inférieur de 64 %. Le désendettement est de 1,8 %. Vous voyez donc que lorsque je parle de finances saines, j'en donne la preuve.

Vous allez me dire « c'est bien, mais vous n'avez pas assez fait, il faut en faire plus ». On va continuer à faire, nos priorités d'action resteront l'éducation, la jeunesse, l'enfance. Vous savez, nos écoles accueillent 13 590 élèves, et ces jeunes sont notre priorité. On en a parlé, on ne va pas reparler de l'évolution de la pandémie, du contexte. On a largement parlé du développement durable. On va poursuivre les travaux de mise en accessibilité de nos établissements publics, c'est très important. Il y a toujours des choses à faire, il reste toujours des choses à faire, croyez-moi. On va dégager en 2022 pour ces écoles et ces crèches – je n'ai pas les chiffres exacts, c'est le budget qui nous le dira – au minimum cinq millions d'euros.

On crée ce guichet unique au Mourillon. Aujourd'hui, quand un papa ou une maman a besoin d'un service de la Ville pour ses enfants, on va des Lices à ailleurs. Là, on va créer un guichet unique au Mourillon. On va l'inaugurer au début de l'année 2022. Croyez-moi, ce guichet unique facilitera les démarches administratives des familles en matière de service, que ce soit pour l'éducation, pour la petite enfance, pour la jeunesse. Ils seront regroupés sur un même site, cela permettra de faire des progrès sur la vie des gens.

Je sais qu'il y a de l'impatience. Vous savez, les choses ne sont pas toujours simples en matière publique. Le privé va plus vite, regardez sur Montéty. Le privé va plus vite que nous, puisque le privé investit 30 millions d'euros, avec hôtels, bureaux, et ils ont presque terminé. Nous, on va poser la première pierre de l'école de formation aux métiers de la santé entièrement financée par la région à hauteur de 24 millions d'euros, qui va accueillir 2 800 élèves le 20 décembre. En matière publique, il y a des lois, des règles qu'il faut savoir adopter. Après Chalucet, Montéty se construit. Oui, mes chers collègues, à chaque fois que l'on pourra y mettre de l'espace vert, on le fera : à Montéty, on va dégager 1 500 mètres carrés d'espaces verts au milieu des bureaux, des instituts de formation.

On va poursuivre nos efforts sur le centre-ville. On a inauguré, certes, le quartier des Halles, mais ce n'est pas terminé. C'est une réponse, Monsieur NAVARRANNE. Vous savez que le taux de vacance de la rue ne sera à la fin de l'année 2022 qu'à 7 % ? Il y a 84 cellules commerciales, il y en a 74 qui seront occupées. Je dois vous dire que des grandes marques arrivent, l'attractivité de la ville fait revenir des grandes marques puisqu'à la place de – je ne veux pas vous dire de bêtise, je vais prendre mes notes – cette affreuse galerie qui a été détruite à l'entrée de la rue d'Astour pour aller aux Halles, il va y avoir un grand magasin qui s'appelle King Jouets pour les enfants. Il manquait un grand magasin. À la place de Mango, c'est Darty maison qui s'installe.

Quand je dis « qui s'installe », c'est en 2022, c'est-à-dire demain. Dans la rue d'Astour, on va y retrouver ce que l'on avait dans notre jeunesse, c'est-à-dire du textile puisqu'il y a cinq commerces – je ne vais pas donner les noms car ils sont en transaction et que je n'ai pas le droit de le faire – de textile de très grande qualité qui s'installent. Il y a un commerce de décoration de maison, j'ai la liste de tous ceux qui sont en train de s'installer. Vous voyez que les Halles a été un projet qui entraîne le développement de tout un quartier. Alors, c'est vrai que si on vient visiter les Halles un dimanche après-midi sous la pluie quand elles sont fermées à 15 heures... D'autant qu'il y avait un acteur que l'on connaît très bien, et qui est d'ailleurs très favorable à la municipalité, qui valorise toujours sa ville pour dire « il n'y a rien qui se fait à Toulon ». Quelle chance ! Il nous a permis d'avoir un sondage grandeur nature.

On va poursuivre les travaux du centre-ville, on va poursuivre les travaux dans nos quartiers, un quartier qui nous est cher à tous les deux, Monsieur NAVARRANNE, la Loubière : le parc de 16 000 mètres carrés est en pleine construction. C'est symbolique, on plante la semaine prochaine un chêne des Maures qui nous a été donné. C'est quelqu'un qui aime les Maures, et qui sait que j'en connaissais ses moindres recoins. Il nous donne un chêne plus que centenaire qui sera le symbole de ce quartier de la Loubière en pleine rénovation. Là aussi, il y a un parking en silo qui se construit – parce que des administrations arrivent – de 800 places. Vous voyez, 600 au Zénith, 800 à Loubière, on ne peut faire que des parkings en silo car la ville est étroite. Je le dis, vous dites le contraire, mais on avance.

On va avancer sur la sécurité, on va recruter dix policiers municipaux supplémentaires, des agents de surveillance supplémentaires. On va renforcer le dispositif de vidéo protection, ce qui va nous classer en troisième position sur le plan national.

Concernant le cadre de vie, je sais que vous êtes tous impatients : « alors, est-ce qu'il y a quelque chose pour Mayol à Pipady, il ne dit rien, il ne fait rien, il nous cache quelque chose, pourquoi est-ce que l'on ne le sait pas ». Le 7 décembre, je dévoilerai avec... Je n'ai pas le droit de le faire seul, c'est un comité de pilotage qui rassemble le préfet maritime car il y a une partie maritime, le préfet et le maire. On va dévoiler les lots 1 et 2 très importants de Mayol à Pipady. Vous ne serez pas déçus. La seule chose objectivement que je peux vous dire, après les 16 000 mètres carrés du parc de la Loubière, il y aura en plein cœur du Mourillon un parc de 20 000 mètres carrés. Il touchera la mer. On est toujours dans ce juste équilibre entre la protection et le développement. Mayol à Pipady, je ne sais pas si je verrai la fin des lots 1 et 2, cela m'étonnerait que l'on puisse le terminer dans ce mandat. Vous verrez le môle des torpilles également, il y aura une relation avec l'histoire maritime de cette ville, l'histoire de la résistance, et ce sera quelque chose d'exceptionnel. Le 7 décembre, vous verrez Mayol à Pipady, et après on pourra bien sûr en discuter. Nous communiquerons avec les Toulonnaises et les Toulonnais, des associations. Avant, il fallait que le comité de pilotage se décide. Il y a des offres qui ont été faites, il y a des architectes de qualité mondiale qui ont travaillé, il y a des personnes qui vont investir beaucoup d'argent. Mayol à Pipady, c'est 70 % d'argent privé et 30 % d'argent public, donc il faut trouver des investisseurs. Ces investisseurs arrivent parce qu'il y a une confiance qui s'est créée dans cette ville.

Il y a un chiffre que je vous dis et que vous pouvez vérifier : quand la Métropole en dix ans a investi sur le territoire métropolitain un milliard d'euros, le privé a investi trois milliards d'euros, ce qui est énorme. Il y a beaucoup de choses que l'on n'aurait pas pu faire si le privé n'avait pas eu confiance en ce que nous faisons.

Voilà, mes chers collègues, ce débat d'orientations budgétaires que j'ai le devoir de vous présenter. Pas d'augmentation de la pression fiscale, pas d'augmentation de la dette, un maintien de l'investissement soutenu, des projets qui sont conformes au projet qui est là – il n'y a rien de plus, il n'y a rien de moins, on avance. Concernant la pandémie, la bonne santé financière de la ville nous a permis de ne pas la faire supporter aux Toulonnaises et aux Toulonnais. Voilà ce que j'avais à vous dire dans le cadre de ce rapport budgétaire. Nous voterons le budget au mois de décembre, il y aura des chiffres. Il y aura bien sûr un débat sur ces chiffres, aujourd'hui c'est un débat d'orientation. Je vous ai donné les orientations.

Vous avez la parole Monsieur DE UBEDA. Monsieur NAVARRANNE parlera après. Vous n'avez pas encore parlé, vous êtes prioritaire. D'ailleurs, Monsieur NAVARRANNE va vous écouter avec attention, je le sais.

**M. DE UBEDA :**

Monsieur le Maire, chers collègues, ce débat traduit une vision politique. Nous allons l'analyser brièvement, et éventuellement contester votre vision, Monsieur le Maire. Il y a des aspects positifs dans la situation des finances de Toulon et dans ce rapport, notamment le faible endettement. Nous vous en faisons crédit – c'est le cas de le dire –, mais nous avons un regard critique et nous n'approuvons ni la logique ni les orientations qui en découlent. Nous ne pouvons pas...

**M. FALCO :**

Je vous comprends, nous n'avons d'ailleurs pas le même projet. Je vous comprends, je vous donne acte. Allez-y, continuez.

**M. DE UBEDA :**

Nous ne pouvons pas analyser les finances municipales sans traiter du contexte national, ce que fait d'ailleurs de façon permanente le rapport d'orientations budgétaires de Toulon. Or, dans les choix exprimés le ROB de Toulon accompagne les choix d'austérité du gouvernement actuel et des précédents. Ainsi, la DGF est maintenue à périmètre constant et à un niveau très bas. Certes, les habitants de Toulon ne paient plus de taxe d'habitation, ou certains ne paient plus de taxe d'habitation, mais déjà plus de la moitié des Toulonnais ne la payaient pas. Cette taxe constituait une marge de manœuvre de la collectivité locale et sa compensation n'est aujourd'hui tenue à aucune garantie. Prenons les paris que comme toutes les taxes compensées, un jour ou l'autre la compensation va cesser et les ressources de la collectivité se trouveront diminuées une nouvelle fois.

Nous ne partageons pas ces choix, et l'Association des Maires de France nous conforte par ses remarques que nous trouvons dans le rapport lui-même.

**M. FALCO :**

Je dis donc ce que les maires de France disent, puisque vous le retrouvez dans le rapport de Toulon. Ce débat, on peut le faire. Effectivement, je le dis, je l'ai redit, je l'ai écrit, je regrette que la DGF baisse puisque l'on était habitué à une augmentation de la DGF de 2 %, mais je n'y suis pour rien. C'est ainsi, les maires de France le regrettent. La taxe d'habitation, vous l'avez dit Monsieur DE UBEDA, cela permettait aux collectivités d'avoir une dynamique. « On compense », effectivement à l'Association des Maires du Var... Tous les maires du var ont développé ces compensations.

Vous savez, je suis arrivé en 1994 au département au moment où on a transféré la construction des collèges au département. C'était l'État qui construisait les collèges. On a dit « construisez des collèges, on vous compense ». Ce n'était pas le pouvoir actuel, c'est pour vous dire combien l'État régalien et l'État territorial sont bien souvent loin l'un de l'autre. On nous a compensés une année, et l'année d'après on nous a dit « maintenant on ne peut plus vous compenser » et on s'est donc compensés tous seuls, c'est-à-dire que l'on a emprunté pour faire des collèges. Voilà une remarque, si vous le permettez – je vous ai interrompu –, pour vous dire qu'effectivement on ne peut faire qu'un constat. C'est l'État régalien qui fixe les DGF, celui d'aujourd'hui, celui d'hier, celui d'avant-hier, celui de 1981 quand vous étiez au pouvoir. Vous étiez au pouvoir en 1981, et c'était la même chose. C'était vous qui fixiez la DGF. Je m'en souviens. J'ai un privilège sur vous, c'est qu'en 1981 j'étais élu local, et déjà on se plaignait de la baisse de la DGF. Finalement, c'est cet État régalien, quel qu'il soit, qui fait que le territoire est parfois bien loin de Paris. Il va falloir qu'il se rapproche, d'ailleurs tout le monde veut le rapprocher aujourd'hui. Allez, je vous rends la parole et vous la gardez.

**M. DE UBEDA :**

Merci. Je vais terminer ma logique. Ceci dit, pour réagir justement à cette remarque que vous faites, nous partageons effectivement un constat sur la baisse des dotations – que vous combattez apparemment...

**M. FALCO :**

Toujours, même en 1981.

**M. DE UBEDA :**

... mais à ce moment-là il faut s'opposer. Oui, en 1981, mais pas maintenant...

**M. FALCO :**

J'étais élu depuis dix ans en 1981.



**M. DE UBEDA :**

Vous avez dit tout à l'heure que vous vous opposiez à la loi SRU, il faut s'opposer à cela alors ! Au lieu de soutenir le gouvernement actuel, il faut s'opposer à ce que fait le gouvernement actuel. Dites-le clairement ! « Je m'oppose à la baisse de la dotation globale de fonctionnement ». Mais je continue ma logique si vous le permettez...

**M. FALCO :**

Je m'oppose à la baisse de la dotation globale de fonctionnement, comme tous les maires de France. Je ne dis pas que le gouvernement actuel fait tout de mal, je dis qu'il est difficile de gouverner.

**M. DE UBEDA :**

Vous vous opposez, mais pas trop.

**M. FALCO :**

Monsieur DE UBEDA, je prends mes responsabilités, je soutiens le président de la République. Je l'assume. Je sais que cela ne fait pas plaisir à Monsieur NAVARRANNE, lui il soutient Madame LE PEN. Moi je soutiens le président de la République, ce qui ne m'empêche pas de lui dire ce qui va ou ce qui ne va pas. Ce n'est pas toujours simple, et cette position est personnelle, elle n'engage aucun de mes collègues. C'est le maire libre que je suis aujourd'hui qui s'exprime. Cela m'évite de faire comme mes amis vont faire, des choix de primaire, pas de primaire. Pour moi c'est clair, j'ai fait mon choix. Peut-être que nous rejoindrez ! (*Rires*)

**M. DE UBEDA :**

Effectivement, il y a une logique dans votre soutien à Monsieur MACRON, et il n'y aurait aucune logique dans mon soutien à Monsieur MACRON.

Je parlais de la taxe et le manque de compensation éventuelle comme d'habitude – vous l'avez dit, et je partage ce constat. L'Association des Maires de France nous conforte. Par exemple, l'AMF se félicite que la suspension des contrats de Cahors permette une plus grande initiative aux communes qui ont été en première ligne dans la crise sanitaire. Vous l'avez souligné, et nous avons salué votre engagement de ce côté-là, et des communes en général. Mais alors, ainsi ce qu'avait dit Toulon en commun sur les contrats de Cahors s'avère juste : mis en place par le gouvernement MACRON / PHILIPPE, il consiste à pénaliser les municipalités en limitant leur capacité d'initiative. Cela eût été une bonne chose de les supprimer, mais ils n'ont été que suspendus pour répondre aux besoins de la crise. Mais la crise est-elle finie ? Les Français n'ont-ils plus de besoins ?

La deuxième remarque critique de l'AMF, nous la partageons également. Le pilotage par l'État des budgets locaux a été renforcé. C'est en contradiction avec la logique de la décentralisation. Le contexte financier de notre collectivité est celui d'une autonomie confisquée qui réduit les marges de manœuvre et la liberté de développer une vision politique audacieuse. Ces choix d'austérité que vous partagez, Monsieur le Maire, entraînent des conséquences néfastes pour les habitants. Cette taxe d'habitation qui ne va pas être compensée doit représenter une marche de manœuvre en moins. Prenons les paris que, comme toutes les taxes compensées, la compensation va cesser.

Une autre conséquence de cette austérité, c'est qu'il y a une augmentation réelle des impôts locaux. En effet, si les taux n'augmentent pas, les bases imposables, elles, augmentent. Or, il est possible de penser et de faire autrement. Comment ne pas noter cette phrase du ROB lui-même parlant de la situation nationale, et cette phrase qui est si révélatrice : « le niveau de déficit – au niveau national – reste élevé. Cela tient au fait d'une dépense publique toujours en hausse pour soutenir les revenus et relancer l'économie ». Venant de la part des ultralibéraux en économie, cela ressemble à un hommage du vice à la vertu. Ainsi donc nous avons raison lorsque nous disions que les dépenses publiques ont un effet bénéfique sur le niveau de vie des Français et sur l'économie.

Nous devons avoir de l'ambition pour Toulon, une ville où il y a de la pauvreté à combattre mais une ville qui a des atouts. Oui, avec la volonté absurde de diminuer les dépenses publiques les conséquences sont néfastes pour la population. Outre l'évidence de la diminution des services rendus à la population par l'assèchement des ressources, nous voulons relever deux grands secteurs à titre d'exemple pour lesquels nous ne partageons pas votre logique et celle du gouvernement – ce sont les mêmes : la question de l'emploi. Contrairement à ce que laisse penser le ROB et que le gouvernement martèle contre toute vérité, le chômage ne diminue pas. Ce qui diminue, c'est uniquement la catégorie A des chômeurs, toutes les autres catégories augmentent. La conséquence est l'augmentation de la pauvreté due à l'augmentation de la précarité. Comment, dans ces conditions, se satisfaire de diminuer les emplois dans la municipalité ? Nous ne partageons pas l'objectif de la diminution d'emplois. Comment justifier cette diminution alors qu'il y a plus d'habitants ? Il est impossible d'avoir le même niveau de service aux habitants en ayant moins d'employés. Nous comprenons que cela est dû à la contrainte gouvernementale et au dogme d'austérité de la Cour des comptes, mais d'autres municipalités s'y opposent et combattent cette orientation malthusienne du gouvernement.

Les investissements à Toulon ne sont pas à la hauteur des enjeux. Les critères de relance économique constatés unanimement dans notre économie méritent des investissements plus audacieux et à la hauteur de tous les atouts que présente notre ville de Toulon. La Ville engage entre 40 millions et 50 millions par an sauf en 2019, année préélectorale, où vous avez engagé 59,5 millions. Gageons qu'en 2025 les investissements vont également faire un bond. Pour 2021 et 2022, vous prévoyez 50 millions. Si nous comparons avec des villes semblables, qu'elles soient de gauche ou de droite, les investissements sont inférieurs et parfois largement inférieurs. Par exemple, au Havre ce sont 57 millions – vous pourriez demander à Monsieur Édouard PHILIPPE comment est-ce qu'il fait –, à Grenoble ce sont 71 millions, à Clermont ce sont 76 millions, à Lille ce sont 82 millions, à Montpellier ce sont 100 millions, à Rennes ce sont 132 millions.

Par ailleurs, votre insistance dans le rapport sur la question de la dette nous ne la partageons pas. Enfin des voix s'élèvent au plan national pour critiquer l'approche anxiogène de la dette publique et des dogmes ultralibéraux afférents. Un récent rapport au Sénat montre qu'il est possible de voir les choses autrement. Le mercredi 10 novembre 2021, Éric BOCQUET et Sylvie VERMEILLET ont présenté à la presse leur rapport sur l'avenir des dettes publiques, fait au nom de la délégation de la prospective présidée par Mathieu DARNAUD. C'est un rapport transpartisan puisqu'il a été réalisé par une sénatrice LREM et un sénateur communiste. Ce rapport cherche à questionner le fondement des inquiétudes sur la dette et à proposer un autre regard sur l'endettement en s'appuyant sur la longue histoire de la dette et en prenant en compte les nouveaux constats et analyses des économistes dans la situation de crise permanente, très particulière, qui est la nôtre aujourd'hui. Il nous dit entre autres que la dette peut être annulée, comme cela est déjà arrivé dans l'histoire. Les ordolibéraux remboursent toujours, mais ils tendent la facture aux Français par la hausse des impôts parfois, ou plutôt par la baisse des dépenses publiques donc la baisse des services aux citoyens.

Nous contestons par exemple l'opposition que vous créez entre autofinancement et emprunt pour permettre les indispensables investissements qui amélioreront la vie des Toulonnais. Jamais le crédit n'a été aussi peu cher. Nous préconisons, au-delà des réorientations dans les dépenses et les économies éventuellement sans diminuer le niveau de service, le recours à l'emprunt. Dans votre rapport, vous semblez vous glorifier que l'épargne brute a moins baissé que dans d'autres villes, mais quel intérêt dans un temps où les besoins sociaux et environnementaux sont immenses ? Entre épargne et trop d'épargne, il y a des différences qui ont des conséquences humaines. La volonté, louable en soi, d'épargner doit-elle pénaliser l'investissement ?

Comme dit précédemment, nous ne partageons ni la logique ni les orientations de votre politique. Nous pensons qu'il est possible de faire autrement, mais pour cela il faut s'opposer aux politiques gouvernementales, ce que vous ne faites pas. Par ailleurs, même dans le cadre contraint donné par la politique d'austérité du gouvernement il faut tâcher de faire autrement à Toulon et mieux répondre aux besoins. Pour cela, nous interrogeons certains de vos choix notamment le recours excessif au privé dont vous venez de donner un exemple une nouvelle fois concernant « de Mayol à Pipady », et l'insuffisance des investissements.

Les dépenses d'équipement, pour nous, sont certes des dépenses, mais pas vraiment des coûts car ce sont des investissements à long terme. Nous continuerons, Monsieur le Maire, chers collègues, à être attentifs à l'évolution de la situation et à faire des propositions. Je vous remercie.

### **M. FALCO :**

Merci, Monsieur DE UBEDA. On est en pleine campagne présidentielle puisque vous venez de me faire le programme de votre candidat – je crois que c'est Monsieur ROUSSEL. Effectivement, ce que j'entends sur les chaînes de télévision et autres est à peu près le même discours. On va rester sur le municipal, chacun est libre de faire les remarques qu'il a envie de faire.

Vous comparez les investissements des villes, et vous me dites « regardez Lille ». À Lille, il y a 250 000 habitants. Vous dites « regardez votre ami » – c'est vrai, le maire du Havre est mon ami –, « il investit 57 millions d'euros », et vous me dites « en 2019 vous aviez prévu 59 millions d'euros c'était avant les élections ». Il y a eu la pandémie. Je faisais donc mieux que le maire du Havre puisque lui il n'a investi que 57 millions d'euros. D'autant qu'Édouard a aussi un autre problème, c'est un endettement beaucoup plus lourd que le nôtre : sa capacité de désendettement est de huit ans, quand la nôtre est de 1,8 an. Chacun gère comme il peut, et puis nous sommes dans une Métropole.

On a créé cette conscience sur notre territoire, et oui, moi je suis heureux de dire que le privé investit. Tout ce que le privé investit, ce n'est pas le contribuable qui va le faire et quand le privé investit 30 millions d'euros sur Montéty, quand le privé investit 70 millions d'euros sur Chalucet, je ne vais pas demander à l'investissement public, c'est-à-dire les impôts, de le faire ! Finalement, c'est nous qui nous débrouillons mieux que les autres, parce que les autres s'ils alourdissent leur investissement pour le faire c'est parce qu'ils n'ont pas d'investissements privés à la hauteur. Lorsque je compare ce que nous faisons et ce que font les autres, je trouve qu'on n'est pas mal puisque l'on fait des investissements. Hier, on a inauguré une clinique entièrement financée par le privé, bravo ! Elle rend un service à la population, ce n'est pas de l'investissement public. Comment trouve-t-on l'investissement public ? Par l'impôt, il n'y a pas d'autres ressources puisque vous le savez, vous l'avez dit, la DGF n'augmente pas. Comment faut-il faire ? C'est cela la force d'un territoire qui se développe.

Après, vous développez votre programme, toujours plus de personnel... Mais toujours plus de personnel ce sont des charges à faire supporter par le fonctionnement qui est lui-même très lourd à équilibrer. Allez, je prends acte de ce que vous venez de nous dire.

Monsieur NAVARRANNE.

**M. NAVARRANNE :**

Merci, Monsieur le Maire. Même la DGF, c'est de l'impôt, de la taxe. Il est bon que public dépense – c'est le principe de subsidiarité – et que le politique, et donc la sphère publique, prenne en charge des dépenses qui ne pourraient pas être gérées par les particuliers ou par le monde de l'entreprise.

**M. FALCO :**

Regardez, on va inaugurer dans quelques jours sur l'avenue Commandant Nicolas un magnifique hôtel du numérique. C'est un investissement lourd, dans lequel des jeunes s'installent avec leur start-up, se développent et créent de l'emploi – ce que souhaite Monsieur DE UBEDA. C'est entièrement financé par le privé, c'est un investissement de plus de 22 millions d'euros. Alors, Monsieur DE UBEDA, si j'avais mis ces 22 millions d'euros dans l'investissement public cela ferait 72 millions d'euros ! Les choses se font avec ce débat public / privé, ô combien essentiel aujourd'hui. Excusez-moi Monsieur NAVARRANNE, je vous rends la parole.

**M. NAVARRANNE :**

Merci. Effectivement, la dépense publique doit être un sujet sur lequel la vigilance doit tabler, beaucoup plus que les facilités, aux choix cornéliens qui sont ceux des exécutifs. Tout à l'heure, notre collègue MAHALI nous parlait de la situation du maire de Fréjus qui était face à la même opposition que celle que vous subissez. Il y a très souvent des réalités...

**M. FALCO :**

Ne vous blessez pas, Madame BRUNEL. Elle fait de la gymnastique.

**M. NAVARRANNE :**

Il y a des réalités qui demandent le pragmatisme des exécutifs et la solution de l'opposition, sans dire qu'elle est facile, parfois peut aussi venir à des conclusions plus simples mais pas toujours dénuées de sens tout de même.

C'est vrai que tout à l'heure notre collègue DE UBEDA – bien sûr, je manque de grands points d'accord avec lui, notamment sur la dette – nous expliquait que l'on peut s'endetter plus et que ce n'est pas grave car on ne sera pas obligé de rembourser. C'est moralement dégueulasse, et politiquement assez suspect. Oui, on peut toujours s'endetter plus. Oui, la dette n'est pas toujours un moment d'anxiété, mais elle répond aussi parfois aux avantages de l'ultralibéralisme à défaut de ce que vous disiez. Les taux d'intérêt et donc les intérêts perçus sont généralement pour les banques privées, donc l'ultralibéralisme pourrait au contraire inciter les communes à s'endetter et c'est-à-dire à faire de l'impôt demain, puisque la dette des collectivités locales et de l'État c'est de l'impôt demain pour les contribuables.

En revanche, Monsieur le Maire, je plussoie à l'argument qui était le sien et qui est évident aux yeux de tous : comment Emmanuel MACRON a-t-il réussi à vous mystifier ? Je reconnais à Emmanuel MACRON un certain nombre de qualités, je ne partage pas du tout sa vision politique, mais alors j'avoue que sa capacité...

**M. FALCO :**

Et comment Marine LE PEN a réussi à vous mystifier ?

**M. NAVARRANNE :**

Je vais vous l'expliquer, c'est un défaut de jeunesse. Je suis rentré très jeune dans ce mouvement avec son père et j'ai des fidélités politiques qui ne transigent pas.

**M. FALCO :**

Alors je vais vous l'expliquer. Vous savez que je suis un homme libre aujourd'hui. J'ai observé ce que faisait ce président pour lequel je n'ai pas voté au premier tour – mais j'ai voté au deuxième tour des élections présidentielles. Je l'ai observé avec l'expérience qui est la mienne. Je n'ai pas toutes les qualités, comme tout le monde. Il faut m'accorder une certaine expérience de la vie publique, puisque l'on a parlé de 1981 et que j'étais déjà élu depuis dix ans dans un petit village. Dans les difficultés actuelles, avec la période que nous venons de traverser, je me dis « qui aurait pu faire mieux ».

Il a tenu l'économie puisque l'économie est repartie, repart. Certes, on peut parler des collectivités, je le dis et je le réclame : la crise a occasionné des dépenses de fonctionnement qui ne nous ont pas été compensées, je le dis. Mais il a tenu la France debout, comme tous les maires ont su rester debout – y compris le maire de Fréjus – pendant la crise. Il ne m'a pas mystifié, je dis simplement « qui aurait pu faire mieux ».

**M. NAVARRANNE :**

Je ne rentre pas dans le débat électoral.

**M. FALCO :**

Restons sur la Ville de Toulon. C'est vous qui me dites « il vous a mystifié » ; il ne m'a pas mystifié, je reconnais le travail qui a été fait.

**M. NAVARRANNE :**

Cette mystification m'étonne d'autant plus que si on peut – je ne le partage pas – trouver qu'Emmanuel MACRON a bien géré cette crise...

**M. FALCO :**

Mais il n'est pas maire de Toulon ! Parlez de la Ville de Toulon.

**M. NAVARRANNE :**

Le rapport d'orientations budgétaires se base quasi exclusivement sur la situation.

**M. FALCO :**

Alors vous reconnaissez qu'Emmanuel MACRON a bien géré la crise. Vous voyez que l'on a le même avis.

**M. NAVARRANNE :**

C'est justement le contraire que j'ai dit. Cette crise, c'est celle qui fonde la constitution du ROB. Le rapport d'orientations budgétaires ne se base que sur la situation nationale, analyse la situation de la ville – et je vais en parler –, mais il faut commencer par cette situation nationale puisque c'est celle qui détermine les doutes.

**M. FALCO :**

Je ne suis pas le seul maire à le soutenir. Regardez, Monsieur DE UBEDA a pris un contre-exemple pour la gestion de la ville de Toulon – c'est bien que l'on débâtte, c'est tranquille et apaisé –, il a pris le Havre. Il se trouve que le maire du Havre est mon ami. Vous avez vu, le maire du Havre fait comme le maire de Toulon, il soutient le président MACRON. Du nord au sud, on a peut-être la même vision des choses, la même vision de la France.

**M. NAVARRANNE :**

Peut-être aussi que le maire du Havre a été le Premier ministre de ce président...

**M. FALCO :**

Et un bon Premier ministre.

**M. NAVARRANNE :**

Ce quinquennat dans lequel, effectivement, la crise sanitaire est intervenue, avait commencé par la baisse de la DGF de 13 milliards d'euros.

**M. FALCO :**

Mais il s'est repris après.

**M. NAVARRANNE :**

Il ne l'a pas augmentée.

**M. FALCO :**

Il nous a écoutés, il a écouté les maires. Et il est venu à Toulon écouter le maire de Toulon.

**M. NAVARRANNE :**

Et lui remettre la Légion d'honneur.

**M. FALCO :**

Non, le maire du Havre, oui, mais le président de la République m'a écouté en tête à tête pendant plus de quatre heures. Je lui ai dit ce qui n'allait pas, et donc je lui ai dit ce que je pensais. Vous voyez qu'il est à l'écoute des territoires, et peut-être que ce jour-là j'ai compris certaines choses.

**M. NAVARRANNE :**

Et cette mystification continue – encore une fois, je m'interroge là-dessus – sur le dernier acte de ce quinquennat qui est celui, en ce qui concerne la gestion communale, de rogner très fortement l'autonomie financière et budgétaire des communes. C'est ce qui est dit pages 12 et 13, c'est ce que dit l'AMF, c'est ce que vous dites vous-même. C'est pour cela que cette mystification m'interroge toujours.

En revanche, dans les orientations budgétaires cette question nationale mise à part, je crois que l'on pouvait faire bien mieux sur la gestion de la crise sanitaire. Et quand on dit qu'il a tenu l'économie, ce qui a retenu l'économie ce sont d'abord nos chefs d'entreprise parce que ce sont eux les investisseurs de leur entreprise, et ce sont eux qui ont grandement intérêt...

**M. FALCO :**

Il les a aidés. L'État les a aidés.

**M. NAVARRANNE :**

L'État a aidé suite à la fermeture qu'il a ordonnée.

**M. FALCO :**

Vous voyez, je défends le président alors que je ne suis pas parlementaire.

**M. NAVARRANNE :**

Si, alors que vous avez la gangrène on vous coupe une jambe et que l'on vous dit après « regardez comme je suis sympa, je vous offre la prothèse », déjà pour la prothèse les aides ne sont pas offertes, elles sont à rembourser et à payer. Mais surtout, de la capacité que l'État a à aider, je crois qu'il faut d'abord reconnaître...

**M. FALCO :**

Un exemple concret. Vous parlez de « mystification ». Vous savez ce qu'a été mon combat pour construire un hôpital neuf à Toulon. On va appeler un chat un chat, dès 1999 j'ai souhaité qu'il y ait un hôpital neuf à Toulon, mais j'étais minoritaire au Conseil d'administration de l'hôpital public. J'ai écouté le personnel, les médecins, et d'ailleurs si je suis rentré au Conseil d'administration c'est parce que quelqu'un m'a donné sa place. On a construit un hôpital neuf. L'hôpital neuf, ce sont 400 millions d'euros avec des plateaux techniques de très grande qualité. C'était impératif. Il y avait un hôpital qui avait plus de 60 ans, qui rendait service, mais qui n'était plus adapté à ce territoire. On a fait des emprunts. J'ai fait des emprunts, car à l'époque le président du Conseil de surveillance signait des emprunts. J'ai fait un emprunt d'État à la Banque des Territoires car on m'a dit « c'est là qu'il faut faire l'emprunt ». D'autant plus, l'État c'était le mien puisque j'ai participé au gouvernement à cette époque-là – c'était 2002-2003. J'ai fait un emprunt d'État qui est devenu un emprunt toxique, avec des taux de 25 %. C'est un emprunt toxique que nous supportons depuis. Chaque année, ceux qui m'accompagnent dans le Conseil de surveillance, médecins, personnel, plateaux techniques et autres peuvent en témoigner, il a fallu faire face à cet emprunt toxique qui coûte cher. Je m'en suis remis à l'État d'aujourd'hui.



J'ai dit « vous ne pouvez pas nous laisser ainsi, m'appuyant sur ces magnifiques soignants qui ont été exemplaires dans notre hôpital public – comme ils l'ont été dans tous les hôpitaux publics ». L'État m'a entendu, j'ai obtenu 60 millions d'euros de fonctionnement pour effacer cet emprunt toxique, chose que je n'avais pas obtenue avec les autres gouvernements.

Il y a un plan de relance qui est mis en place. On dit ce qui ne va pas sur les collectivités, mais il faut que j'aie l'honnêteté de dire ce qui va. Je me bats pour un plan de relance général sur le territoire de la Métropole. Je viens d'obtenir du gouvernement – et le Premier ministre viendra signer à Toulon début janvier – un plan de relance de 50 millions d'euros pour les douze communes de notre territoire. J'ai défendu l'ensemble des communes varoises avec ma casquette de l'Association des Maires du Var, et j'ai aussi été entendu par le gouvernement. Il faut dire ce qui ne va pas, mais il faut aussi dire ce qui va. Vous voyez que je n'ai pas été mystifié, je donne des exemples qui sont concrets. J'avais obtenu la construction de l'hôpital Sainte-Musse, je le dois à un seul homme : Jacques CHIRAC. C'est lui qui a mis le dossier de Toulon en priorité. Vous voyez que je suis entendu.

Regardez, j'ai la lettre du ministre du Logement qui me dit « on va revenir sur le fait que vous ne soyez pas pénalisés avec un droit de préemption que l'on vous a retiré ». On va y revenir. « Je fais voter un amendement », elle l'a fait. Je vous donne du concret, ce n'est pas de la mystification.

Vous voyez que même pendant la crise, le gouvernement a fait ce qu'il devait faire, même s'il y a des choses que l'on peut regretter aussi, et je le fais aussi, je le dis. Je vous rends la parole, mais cela méritait que j'explique ma « mystification ».

**M. NAVARRANNE :**

Vous ne m'avez pas forcément convaincu...

**M. FALCO :**

Je n'arriverai pas à vous convaincre. On n'arrivera pas à se convaincre, ni vous, ni moi.

**M. NAVARRANNE :**

Je reconnais en revanche totalement votre capacité à collecter des subventions ou des financements. Quand notre collègue MAHALI parlait tout à l'heure de la liste de tous les labels, très souvent il y a des labels que les communes ont parce qu'elles adhèrent à un mécanisme...

**M. FALCO :**

Cela s'appelle de l'expérience.

**M. NAVARRANNE :**

...avec plus ou moins de succès, mais à partir du moment où l'on adhère, on obtient le label. Ce qui est sûr, c'est que le label du meilleur collecteur de subventions c'est peut-être le vôtre, et cela je serais tout à fait capable de le reconnaître.

Après avoir parlé des doutes que vous partagez – c'est pour cela que j'ai parlé de mystification – sur la sincérité de l'État, quand on entend RMC dire « Toulon est moche »... D'ailleurs, on sait un peu pourquoi. Pendant longtemps, il y a eu du Toulon *bashing*. Vous y avez d'ailleurs participé, non pas à l'égard de la Ville...

**M. FALCO :**

Je vous invite à regarder le sondage grandeur nature.

**M. NAVARRANNE :**

...mais pour essayer de stigmatiser une municipalité qui n'était pas de votre tendance politique et que vous combattiez, cela a aussi grandement participé à abîmer non pas la majorité elle-même, mais le Toulon *bashing* que l'on faisait contre Toulon à ce moment-là a accentué l'image négative de la ville. Ce qui est moche, ce n'est pas Toulon, c'est l'insincérité de ce gouvernement.

J'en termine sur la politique nationale : le projet de loi de finances 2022 qui a été adopté est partiel, lacunaire, lunaire. En fait, il est manifestement et clairement insincère et cela fait peser sur nos collectivités tous les doutes à l'aune de l'établissement d'un budget pour l'année 2022. Encore une fois, on aura les débats électoraux. Notre groupe formule de grands espoirs sur un redressement de ce pays et de la parole publique.

Mais la situation financière de la Ville est bonne. On ne s'est jamais caché sur une part d'assentiment que nous faisons sur la gestion municipale. On ne s'est jamais caché de la faveur qui était celle de diminuer l'endettement. Vous le savez, cela a commencé en 1995 et vous avez continué, accentué cela, pour en arriver aujourd'hui à une liberté de pouvoir réemprunter. C'est une bonne chose. Vous avez épargné, c'est une bonne chose. Vous n'avez pas toujours bien géré, on l'a aussi dit : les effets de la mutualisation, nous les déplorons dans le fait qu'ils ne se ressentent pas, y compris en matière de personnel puisque la création de TPM aurait dû nous permettre de réduire le personnel municipal bien plus drastiquement que cela ne l'a été, et d'ailleurs juste en 2018 – jamais avant, et plus après. On peut critiquer les choix en matière d'urbanisme et de foncier, mais dans les objectifs de la ville on aura à débattre lors de l'adoption du budget des projets. Est-ce que tel projet est financé, est cohérent ? Vous l'avez dit, vous allez présenter dans quinze jours le projet Mayol à Pipady pour la plus grande satisfaction des habitants du Mourillon qui étaient, Monsieur CHENEVARD, avouons-le, un peu sur leur faim jeudi dernier. On comprenait que c'était un peu reporté ex nihilo alors qu'il suffisait d'attendre quelques jours pour savoir qu'enfin les annonces allaient arriver. Vous allez sur la question...

**M. FALCO :**

Monsieur NAVARRANNE, on a été élu ensemble en quelle année, 2001. On est en quelle année ? 2021. Soyons sérieux !

**M. NAVARRANNE :**

Ce n'est pas ce que j'ai voulu dire. Jeudi dernier, on aurait pu dire aux habitants du quartier du Mourillon qu'il fallait attendre...

**M. FALCO :**

Monsieur NAVARRANNE, je suis honnête envers vous, je n'avais pas le droit de le dire jeudi dernier par l'intermédiaire de mon premier adjoint pour la bonne et simple raison que je vous ai dit que le comité de pilotage était constitué du préfet, du préfet maritime et du maire, et si le maire avait donné un avis favorable sur les projets que je vais présenter, je n'avais pas encore l'avis favorable du préfet et du préfet maritime. Aujourd'hui, je peux parler.

**M. NAVARRANNE :**

Sacré calendrier ! Il y a des contraintes. On aura à débattre lors de l'adoption du budget le mois prochain des questions de sécurité. Moi je vous réitère par exemple une proposition qui se chiffrerait à très peu, d'ailleurs, qui est celle de l'engagement du maire et de son adjoint à la sécurité de recevoir les jeunes délinquants, d'essayer d'avoir aussi une importance pratique, concrète, face aux primodélinquants, face aux jeunes. On discutera de tous ces sujets-là, mais je vous le dis par avance, et nous vous le disons de manière très sincère et très solennelle, notre sincérité est gravement entamée par l'insincérité de ce que l'État peut dire. Aujourd'hui, comment débattre au-delà des orientations politiques ? Vous pouvez toujours nous dire que vous avez été élu majoritairement et que nous avons été « condamné » – une condamnation pas si désagréable que cela...

**M. FALCO :**

La démocratie n'est pas une condamnation.

**M. NAVARRANNE :**

...à essayer de parler, à essayer d'orienter. Dans les orientations budgétaires, gageons qu'il y aura peut-être dans le budget des bonnes surprises. C'est tout le mal que l'on se souhaite. Je vous remercie.

**M. FALCO :**

Merci, Monsieur NAVARRANNE. Une précision que vous souhaitez : les chiffres sont les chiffres. Effectif municipal en 2018 : 3 052 personnels. Effectif municipal en 2020 – c'est pour cela que Monsieur DE UBEDA n'est pas content – : 2 635 agents. Cela fait entre 2018 et 2020 moins 417 agents.

On va laisser la parole à Madame BRUNEL, Monsieur NAVARRANNE, car elle ne s'est pas exprimée.

**M. NAVARRANNE :**

Pour précision, c'est ce que je vous disais. En 2018, il y a le transfert des compétences, on bascule ces 400 personnels à la Métropole, mais encore une fois l'effet de la mutualisation n'est pas ressenti...

**M. FALCO :**

D'accord, on a compris Monsieur NAVARANNE. Madame BRUNEL, vous avez la parole.

**Mme BRUNEL :**

Je vous remercie. Monsieur le Maire, vous soulignez, et nous le reconnaissons bien volontiers, le caractère particulier du contexte que nous vivons – nous venons d'en débattre de manière prolongée. Vous le rattachez à deux enjeux que nous partageons également : être au rendez-vous de la relance économique, et être au rendez-vous de la solidarité. Mais quels sont les critères d'une politique solidaire ? Ne se lit-elle pas dans l'action pour le logement, le soutien aux plus pauvres, le soutien éducatif dont on sait qu'il est le rempart contre l'exclusion ? Quels sont les buts d'une relance économique si ce n'est que les habitants vivent mieux, non seulement en exerçant un métier qui leur permette de vivre dignement, mais aussi en étant protégés par l'action publique des menaces du changement climatique et des crises, qu'elles soient sanitaires, alimentaires, sociales ou démocratiques ?

Alors, pour être au rendez-vous de la solidarité, pour répondre à ce chiffre effrayant de 10 % de Varois qui ont du mal aujourd'hui à se nourrir et qui sont parfois, dans certains quartiers de notre ville, un nombre bien plus important, que peut-on faire de plus ? Nous vous proposons un renfort concret de la politique de solidarité, c'est le moment de le faire. Nous vous proposons de rendre les cantines gratuites et d'offrir des petits déjeuners dans le temps préscolaire pour les bénéficiaires des aides sociales. Nous vous proposons de rendre le périscolaire gratuit pour les enfants des familles les plus modestes afin de favoriser pour eux l'ouverture sociale, sportive et culturelle et l'accompagnement régulier qui font la différence dans la réussite scolaire.

Enfin, et dans un projet éducatif et économique, et puisque la santé financière de notre ville est saine, investissons davantage encore dans l'éducation. Suivez le rapport de la Cour des comptes qui a mis l'accent sur la nécessité de rendre pérennes les emplois des vacataires qui sont essentiellement embauchés dans l'éducation, c'est le moment de le faire. Donnez aux éducateurs périscolaires un véritable rôle en les mobilisant sur la conception de projets éducatifs, sur l'accompagnement aux familles ou sur leur propre formation dans le temps horaire où ils n'encadrent pas les enfants.

D'autre part, nous vous proposons de vous attaquer aux dépenses énergétiques dans les bâtiments et logements du parc public. Avec la flambée des coûts de l'énergie, elles occasionnent d'importantes dépenses et dans le cas de familles locataires modestes on est aujourd'hui parfois à choisir entre le feu et le pain.

Nous voterons tout à l'heure pour un projet de construction d'un bâtiment HLM, et bien sûr il sera aux normes réglementaires environnementales, mais allons plus loin. Investissons pour un bâti à énergie positive y compris dans le logement social, et associons enfin les choix écologiques responsables à des économies pour les familles modestes qui y vivront. De même, développons à travers un plan d'investissement énergétique les chauffages collectifs non polluants dans les écoles. Oui, il y a eu beaucoup d'efforts sur les écoles, mais ce projet est un projet de long terme qui nécessitera des investissements.

Nous investissons ainsi dans l'avenir, nous protégeons notre environnement et nous créons les conditions d'une relance économique vertueuse. Nous soutiendrons de tels investissements rentables à long terme et humainement indispensables. C'est le moment de le faire.

Poursuivons du côté de la relance économique. La politique de rénovation du centre-ville en constitue un levier, et il a été déjà bien engagé avec le projet des halles Esther Poggio et de leur environnement proche. Il est temps d'élargir le travail mené dans ce microquartier pour penser plus largement ce cœur de ville. Par exemple, quelle réhabilitation prévoyez-vous pour le quartier Besagne, lieu emblématique de la vie ouvrière toulonnaise situé tout près des halles et aujourd'hui indigne et abandonné ? Quel est le projet pour ce quartier : une démolition, une rénovation de l'habitat, quels sont les délais, quels sont les problèmes ? Les habitants et les commerçants sont-ils associés à l'élaboration de ce projet ?

Autre proposition pour envisager à la fois la relance économique et le mieux vivre ensemble, comment mieux utiliser le très beau patrimoine architectural de l'ancien évêché qui est actuellement – et remarquablement, d'ailleurs – mis en valeur par les trois mois du *Design Parade* ? Que fait-on des autres neuf mois ? Il est possible dans cet espace idéalement situé de développer, après la médiathèque et les musées, un espace culturel de la mémoire historique et littéraire de notre ville, patrimoine largement ignoré des habitants et peu valorisé. Nous pourrions renouveler le musée du Vieux Toulon pour en faire un espace muséal attractif, innovant, ouvert aux pratiques artistiques contemporaines, associer à ce projet de création et de mémoire les habitants, lancer un concours ouvert aux Toulonnais, favoriser leur réappropriation de l'espace public.

Ainsi, plutôt que de nous livrer des projets finalisés et tenus secrets jusqu'à la dernière minute, amenez les habitants à se projeter dans la vie de leur ville au moment où les idées germent. C'est d'ailleurs l'occasion de renouveler notre demande de participation au comité de pilotage des projets municipaux structurants, ce que nous souhaitons faire dans l'esprit constructif que nous avons toujours adopté. Quand on est associé à un projet on le respecte, et même on le défend. C'est une telle proposition que l'on rêverait d'entendre de votre bouche sur Mayol à Pipady le prochain 7 décembre.

Pour finir, parlons d'Europe. Nous préconisons bien entendu le recours aux financements européens. Ils sont notés dans le projet de budget, et ils sont d'ailleurs plus faibles à Toulon que dans d'autres villes. En effet, l'essentiel des fonds du plan de relance annoncé par l'État vient en réalité de l'Europe qui finance également des plans d'investissements écologiques pour réhabiliter bâtiments publics et logements sociaux. Or, à Toulon, d'Europe on parle peu. Pourtant, notre Ville pourrait promouvoir le projet européen, informer les habitants sur les actions de l'Europe, mais aussi mobiliser par exemple le Fonds social européen pour financer l'emploi durable, l'inclusion sociale et la formation de la jeunesse, sans parler d'Erasmus qui soutient l'action éducative extrascolaire et dont les fonds ont doublé. Là encore, c'est le moment de le faire. Nous vous proposons de nommer un élu ou une cellule du projet européen qui pourrait à la fois être chargé de sensibiliser les Toulonnaises et les Toulonnais à la culture et à la citoyenneté européenne, mais aussi répondre aux appels à financements européens soutenir des projets locaux. Nous ferions vivre ainsi l'Europe des communes, et l'Europe dans les communes tout comme cela est né à Grenoble par exemple.

Voici, Monsieur le Maire, quelques-unes des propositions qui pourraient s'inscrire dans les orientations budgétaires et politiques d'un projet qui viserait, comme vous l'annoncez, la relance économique, la solidarité et l'amélioration du cadre de vie des Toulonnaises et des Toulonnais. Je vous remercie.

**M. FALCO :**

Merci, Madame BRUNEL. Oui, chacun son projet, chacun son programme. Moi je suis un maire généraliste et j'essaie de prendre tout ce qui est bon pour ma commune. D'un côté on dit que j'arrive à bien me débrouiller pour prendre, et de l'autre côté on me dit que je ne suis pas allé chercher les crédits européens. Bien sûr que je suis allé chercher les crédits européens.

On a un projet, on va refaire l'Opéra. C'est un symbole de la ville de Toulon, on va le réhabiliter totalement – l'intérieur. Ce sont 24 millions d'euros, et cela se terminera à 30 millions d'euros. Demandez à l'amiral TAINGUY qui gère ce dossier si on n'est pas allé chercher les crédits européens. Quand on demande des aides à l'État, à la région, c'est la région qui va chercher des crédits européens. Chacun ses compétences ! Mais après, quand la région nous donne des aides – il y a des conseillers régionaux qui le savent bien –, ce sont des aides de l'Europe. La région fait son budget avec des aides de l'Europe.

Vous me parlez de la solidarité. On maintient la vie associative à un très haut niveau à Toulon, il y a 400 associations. Bon nombre d'associations travaillent à la solidarité – je ne vais pas les citer. Monsieur NAVARRANNE me parlait d'un débat lors d'un CIL, où l'on me disait « la culture, le Comédia, il faut le préserver ». On le préserve depuis des années. Vous savez que c'est la Métropole qui donne la plus grosse subvention de fonctionnement au Comédia : 65 millions d'euros par an... 65 000, pardon ! Vous me faites tourner la tête avec les millions. J'ai le budget en millions dans la tête. 65 000 € par an, excusez-moi.

Concernant les écoles et les tarifs, Madame BRUNEL, on a les tarifs les plus bas en périscolaire et en cantine. Autre chose, Madame BRUNEL. La solidarité, elle s'applique et elle ne se crie pas toujours par les fenêtres. La Ville de Toulon n'a jamais mis dehors un enfant qui ne pouvait pas payer sa cantine, jamais, parce que le maire a donné cette consigne. On le dit pas toujours, mais cela arrive journalièrement que des enfants mangent à la cantine et qu'on ne leur dit pas « vous n'avez pas le droit, vous n'avez pas payé le ticket ». C'est cela la solidarité, on le fait. Le social lui-même, c'est six millions d'euros dans le fonctionnement. C'est donc que la Ville de Toulon est au rendez-vous de la solidarité.

Après, vous me dites « en secret », que l'on fait des projets en secret, mais non ! Monsieur CAVANNA vous le dira avec la compétence qui est la sienne : il y a des règles et des procédures. Ce n'est pas le secret, la règle et la procédure.

**Mme BRUNEL :**

Mais associer les habitants n'est pas interdit.

## **M. FALCO :**

Siègent à la commission d'appel d'offres les gens qui ont été désignés en commission d'appel d'offres par le Conseil municipal ou le Conseil communautaire. C'est la démocratie ! Il y a de la majorité, il y a de l'opposition, c'est la démocratie. On ne peut pas faire une réunion à 56 à chaque fois que l'on a un projet ou à 84 parce qu'il y a 84 élus dans la Métropole. Il y a des commissions qui gèrent en fonction des procédures et des règles. C'est cela, la vie publique. Ne dites pas « en secret », rien ne se fait en secret. La meilleure des choses ne se fait pas en secret puisque, sur Mayol à Pipady, il y a trois présidents. Il y a le maire, certes, que vous pouvez critiquer, accuser, ma foi je suis habitué, mais il y a quand même le préfet et le préfet maritime. Ce n'est pas « en secret ». Après, il y a un comité de pilotage qui est élu. C'est cela la règle publique. On ne pourrait pas travailler à 59, vous le savez très bien. On suit les règles et les procédures dans la vie publique.

Après, vous avez dit ce que vous avez à dire. J'en prends acte, c'est votre droit.

Mes chers collègues, il y a eu débat. Il est 11 heures 15 et on a fait deux délibérations. Conformément aux dispositions législatives, cette délibération doit faire l'objet d'un vote à l'assemblée délibérante, et ainsi par son vote le Conseil municipal prend acte de la tenue du débat, mais également de l'existence du rapport sur la base duquel ce débat s'est tenu. Je vais mettre aux voix ce rapport. Qui est favorable ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Il est adopté, et je vous en remercie. Et je vous remercie pour la qualité du débat. On a su s'écouter de manière apaisée, on a su dialoguer, se répondre, et il y a eu de la franchise puisque moi-même j'ai dit ce que j'avais à dire. J'aurais pu m'abstenir de dire certaines choses, mais je l'ai fait. Dans la vie publique, il faut prendre ses responsabilités.

— *M. le Maire procède au vote* —

### **L'article 00.0.01 EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS**

**POUR** de la MAJORITÉ MUNICIPALE

**POUR** de M. KOUTSEFF, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE,  
M. NAVARRANNE

**ABSTENTION** de M. LEROY, Mme BRUNEL et M. DE UBEDA

**POUR** de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI

-O-

**01.7.01**

**Présentation des rapports annuels 2020 des représentants de la Ville désignés comme administrateurs au sein de la Société Publique Locale Méditerranée (S.P.L.M) et de la Société Anonyme d'Économie Mixte Var Aménagement Développement (V.A.D).**

**M. FALCO :**

Allez, Yannick, les rapports annuels de S.P.L.M et V.A.D.

**M. CHENEVARD :**

Merci, Monsieur le Maire. C'est la traditionnelle présentation des rapports pour la S.P.L.M et V.A.D. Pour la S.P.L.M, le 3 octobre 2019 la ville de Toulon a fait part de son intention et de sa volonté de céder sa participation qui est à hauteur de 20 % – c'est important de le rappeler. Le résultat de l'exercice pour l'année 2020 est de moins 122 528 € qui est affecté en report à nouveau. Pour ce qui concerne V.A.D, le résultat net comptable est de 155 207 €, affecté comme il en est la règle, c'est-à-dire 5 % en réserve légale et 95 % en réserve statutaire.

**M. FALCO :**

Monsieur NAVARRANNE.

**M. NAVARRANNE :**

Très rapidement, une suggestion. Var Aménagement Développement a traité la concession de la rue des Arts, et il y a du coup un gros volant financier pour maintenir, développer et accentuer l'activité culturelle de cette rue. Vous avez tout à l'heure parlé du Comédia, c'était juste l'objet de cette petite intervention. Est-ce que, si la commune elle-même ne se porte pas acquéreur – puisque retrouvant son droit de préemption – et ne souhaite pas acheter les locaux du Comédia afin de les maintenir de manière assurée sur une activité culturelle, Var Aménagement Développement ne pourrait pas se substituer à la commune pour donner à cet espace du Comédia la certitude que cela puisse rester un lieu culturel ? Le bâtiment est en vente, même si la structure qui l'occupe aujourd'hui est titulaire d'un bail. Je vous remercie.

**M. FALCO :**

Sur ce sujet, préempter, oui, mais c'est près d'un million d'euros. Et puis, on préempte là, il faudra préempter ailleurs, il y a d'autres secteurs. J'ai demandé à la ministre de la Culture de maintenir le Comédia, et donc la décision lui appartient. Nous, on continuera à soutenir le Comédia comme on l'a toujours fait. Maintenant, c'est difficile de tout préempter.



Oui, allez-y Monsieur DE UBEDA. Mes chers collègues, on essaie d'avancer un peu.

**M. DE UBEDA :**

On essaie d'avancer, Monsieur le Maire, d'accord. Sur cette question du Comédia, nous sommes favorables à la préemption. On nous dit que c'était 800 000 € à la réunion du CIL, et vous vous parlez d'un million. Je pense qu'étant donné les enjeux – peu importe les chiffres...

**M. FALCO :**

Un million d'euros, c'est lourd.

**M. DE UBEDA :**

Non, ce n'est pas lourd pour le Comédia, justement. Là aussi, c'est un investissement, ce n'est pas un coût.

**M. FALCO :**

D'autant que les structures culturelles se développent dans la ville très bien : il y a deux scènes nationales. Mais encore une fois, je suis pour maintenir le Comédia, et c'est pour cela que je suis intervenu auprès du ministre de la Culture. Peut-être que je serai entendu, sans préempter le reste. Si on laisse acquérir le bâtiment et que l'on préserve la structure culturelle, on a tout gagné et on a économisé un million d'euros.

**M. DE UBEDA :**

Certes.

**M. FALCO :**

Il faut faire attention à l'argent public.

**M. DE UBEDA :**

Oui, mais moi je pense qu'il faut savoir investir l'argent public, et là c'est bon investissement. Nous sommes favorables à la préemption.

**M. FALCO :**

C'est ce que je fais depuis 20 ans, autrement je n'aurais pas été réélu si les Toulonnais avaient pensé que j'avais dilapidé l'argent public.

**M. MAHALI :**

Rapidement, il y a la préemption entre 600 000 € ou 800 000 €, mais après tous les ans il y a le fonctionnement...

**M. FALCO :**

Et l'aménagement ! Si on préempte ce bâtiment, il faut faire les travaux.

**M. MAHALI :**

Et il faudra faire les travaux cette fois-ci aux normes PMR, et alors cela c'est un coût exorbitant quand on voit justement la configuration des lieux. Il faut être réaliste, il y a un réel coût.

**M. FALCO :**

Je suis pour le maintien du Comédia, et je le dis. On l'a fait, on le soutient.

Je mets aux voix, si vous le permettez, ces rapports. Mes chers collègues, qui est favorable ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Madame PASQUALI-CERNY est sortie, et il y a plein de gens qui ne votent pas, je vais vous les énumérer : Monsieur MORENO, Madame MONDONE, Madame TURBATTE, Madame PIN, Madame LÉVY, Madame AUDIBERT, Monsieur CAVANNA et Monsieur JEROME ne participent pas au vote. Vous pouvez faire rentrer Madame PASQUALI-CERNY, c'est voté.

— *M. le Maire procède au vote* —

Madame PASQUALI-CERNY sort de la salle du Conseil Municipal et ne participe pas au vote.

Monsieur MORENO, Madame MONDONE, Madame TURBATTE, Madame PIN, Madame LEVY, Madame AUDIBERT, Monsieur CAVANNA et Monsieur JEROME ne participent pas au vote.

**L'article 01.7.01 EST ADOPTE A LA MAJORITE ABSOLUE**  
**POUR** de la MAJORITE MUNICIPALE  
**CONTRE** de M. KOUTSEFF, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE,  
M. NAVARRANNE  
**ABSTENTION** de M. LEROY, Mme BRUNEL et M. DE UBEDA  
**POUR** de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI

-O-

**RESSOURCES HUMAINES**  
**Rapporteur : Madame Josée MASSI,**  
**2<sup>e</sup> Adjoint au Maire**

**02.4.01**

**Mise à jour du tableau des effectifs suite à la campagne d'avancement de grade et de promotion interne.**

**M. FALCO :**

Josée ! C'est la mise à jour du tableau des effectifs suite à la campagne d'avancement de grade, tout simplement. Il n'y a rien de plus. Qui est favorable ? Défavorable ? Abstention ? C'est adopté, je vous en remercie.

— *M. le Maire procède au vote* —

**L'article 02.4.01 EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

**POUR** de la MAJORITE MUNICIPALE

**ABSTENTION** de M. KOUTSEFF, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE,  
M. NAVARRANNE

**POUR** de M. LEROY, Mme BRUNEL et M. DE UBEDA

**POUR** de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI

-O-

**FINANCES**  
**Rapporteur : Monsieur Robert CAVANNA,**  
**3<sup>e</sup> Adjoint au Maire**

**03.1.01**

**Transmission pour information du compte administratif 2020 et du compte de gestion 2020 de la Régie « Toulon Événements et Congrès ».**

**M. FALCO :**

Monsieur CAVANNA !

**M. CAVANNA :**

Monsieur le Maire, mes chers collègues, nous prenons acte de la transmission pour information du compte administratif 2020 et du compte de gestion de la Régie Événements et Congrès.

**M. FALCO :**

Qui est favorable ? Défavorable ? Abstention ? C'est adopté.

— *M. le Maire procède au vote* —

Madame TURBATTE sort de la salle du Conseil Municipal et ne participe pas au vote.

Madame DIAZ, Madame MONDONE, Monsieur PELISSOU, Monsieur CHARRETON, Monsieur MASCARO, Madame LAYEC et Monsieur CAMPUS ne participent pas au vote.

**L'article 03.1.01 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-

### 03.1.02

#### **Transmission du rapport annuel 2020 et de la Décision Modificative 2020 du Crédit municipal de Toulon.**

##### **M. FALCO :**

Décision Modificative du Crédit municipal. Qui est favorable ? Défavorable ? Abstention ? C'est adopté.

— *M. le Maire procède au vote* —

Monsieur MORENO sort de la salle du Conseil Municipal et ne participe pas au vote. Madame BIZAT, par l'intermédiaire de son pouvoir donné à Madame TURBATTE, ne participe pas au vote.

Monsieur LE BERRE, Madame VEYRAT-MASSON et Monsieur TANGUY ne participent pas au vote.

#### **L'article 03.1.02 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-

### 03.1.03

**Approbation par la collectivité du Compte Rendu d'Activité (C.R.A.C) sur l'activité 2020 présenté par la Société d'Économie Mixte Var Aménagement Développement (V.A.D) concernant la Concession d'Aménagement du Centre Ancien et autorisation de signer l'avenant n° 3 à la convention gestion passée avec la Métropole Toulon Provence Méditerranée.**

##### **M. FALCO :**

Robert !

##### **M. CAVANNA :**

C'est l'approbation par la collectivité du C.R.A.C sur l'activité de V.A.D durant l'année. Vous avez d'une part le C.R.A.C pour l'année 2020 avec tous les chiffres au niveau des acquisitions foncières, au niveau des travaux, la remise de l'opération OPAH-RU et vous avez ensuite l'avenant à la convention de gestion qui est passée à la Métropole. Lorsque la Métropole a été créée, elle a récupéré un certain nombre de compétences qui étaient prises en propre dans la construction et l'aménagement. La Ville de Toulon exécute cette partie pour le compte de la Métropole. Vous avez les modalités de régulation financière entre les deux : 4,4 millions pour TPM et 1,8 million pour la Ville.

**M. FALCO :**

Qui est favorable ? Défavorable ? Abstention ? Cela me permet aussi de dire à Madame BRUNEL que, bien sûr, on pense à Besagne, mais le centre-ancien c'est 50 hectares. On y arrive. Après Raspail, c'est Besagne. Laissez-nous le temps ! On ne peut pas tout faire en même temps. On a démoli 90 bâtiments, on a réhabilité 3 600 logements, on a fait 90 rues et places. On arrive à Besagne. Après Raspail, on va tomber sur Besagne. D'ailleurs, il y a un projet de logements étudiants à Besagne. Cela n'a rien à voir avec ce vote. Qui est favorable à la 3.01.3 ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Il est adopté, je vous en remercie.

— *M. le Maire procède au vote* —

Madame PASQUALI-CERNY sort de la salle du Conseil Municipal et ne participe pas au vote.

Madame LEVY, par l'intermédiaire de son pouvoir donné à Monsieur TANGUY, ne participe pas au vote.

Monsieur MORENO, Madame MONDONE, Madame TURBATTE, Madame PIN et Madame AUDIBERT ne participent pas au vote.

**L'article 03.1.03 EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

**POUR** de la MAJORITE MUNICIPALE

**ABSTENTION** de M. KOUTSEFF, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE,  
M. NAVARRANNE

**ABSTENTION** de M. LEROY, Mme BRUNEL et M. DE UBEDA

**POUR** de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI

-O-

## MARCHÉS PUBLICS

### 03.4.01

Groupement de commandes avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Toulon en vue de la conclusion d'un accord-cadre à bons de commande pour la fourniture de mobiliers.

#### M. FALCO :

Marchés publics !

#### M. CAVANNA :

Il s'agit d'un groupement de commandes avec le CCAS pour acheter de la fourniture de mobiliers.

#### M. FALCO :

Qui est favorable ? Défavorable ? Abstention ? C'est adopté.

— *M. le Maire procède au vote* —

**L'article 03.4.01 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-

**MÉDIATHÈQUES**  
**Rapporteur : Monsieur Yann TAINGUY,**  
**5<sup>e</sup> Adjoint au Maire**

**05.2.01**

**Autorisation de signer une convention de partenariat avec l'Agence Régionale du Livre (ARL) portant sur le signalement des fonds manuscrits et d'archives des bibliothèques de la Ville de Toulon.**

**M. FALCO :**

Amiral !

**M. TAINGUY :**

Il s'agit de signer une convention de partenariat avec l'Agence Régionale du Livre pour le signalement et la mise à disposition numérique des fonds manuscrits et d'archives des bibliothèques.

**M. FALCO :**

Qui est pour les fonds manuscrits ? Contre ? Abstention ? On signe cette convention avec l'Agence Régionale du Livre.

— *M. le Maire procède au vote* —

**L'article 05.2.01 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-



## EXPOSITIONS

### 05.4.01

**Autorisation d'acquérir un ensemble de 35 dessins de l'artiste toulonnais Pierre LETUAIRE en vue de l'enrichissement des collections d'art graphique du Musée d'Art de Toulon.**

#### **M. FALCO :**

On passe à LETUAIRE.

#### **M. TAINGUY :**

Il s'agit d'autoriser l'acquisition d'un ensemble de 35 dessins de Pierre LETUAIRE qui est, comme certains l'appellent, le « daumier de Toulon ». C'est un virtuose en matière de caricatures et de dessin. C'est un achat auprès d'un particulier collectionneur de ces 35 dessins reliés en carnet pour un montant de 2 000 €.

#### **M. FALCO :**

Cela va agrandir nos collections du Musée d'Art. Qui est favorable ? Défavorable ? Abstention ? C'est adopté.

— *M. le Maire procède au vote* —

**L'article 05.4.01 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-

**PROPRIÉTÉS FONCIÈRES**  
**Rapporteur : Madame Virginie PIN,**  
**6<sup>e</sup> Adjoint au Maire**

**06.2.01**

**Signature de l'acte de cession à intervenir entre la Commune et Monsieur et Madame CHABNI Bernard et Rozenn pour la propriété communale cadastrée section AK n° 117 au 9, rue René Darbon au prix de 260 000 € net vendeur.**

**M. FALCO :**

Virginie !

**Mme PIN :**

Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, il s'agit tout d'abord d'approuver un acte de cession à intervenir entre la commune et les époux CHABNI qui achètent un bien dont nous sommes propriétaires rue Darbon pour 260 000 € net vendeur. C'est le prix de l'évaluation domaniale.

**M. FALCO :**

On nous a demandé des précisions, « pourquoi vous vendez 260 000 € ». La commune est devenue propriétaire de ce bien parce que c'était un bien vacant sans maître. C'était une propriété totalement en ruine, abandonnée, qui n'avait plus de propriétaire. Systématiquement, la loi dit qu'à ce moment-là c'est la commune qui devient propriétaire. C'est une procédure particulière, je ne vais pas rentrer dans la procédure. D'ailleurs, Maître PIN pourrait vous expliquer avec beaucoup plus de compétence que moi. Alors, vous allez me dire « mais pourquoi vous ne l'avez pas vendue avant, Monsieur le Maire puisque vous dites fort justement que le foncier dormant a un coût pour la commune ». Tous les maires vendent le foncier dormant, que ce soit le maire de Fréjus ou le maire de Toulon, ils vendent le foncier dormant car cela a un coût pour la commune.

On ne l'a pas vendue avant, parce que l'on n'était pas d'accord avec l'estimation des Domaines. Ils estimaient ce bien vacant et sans maître à 70 000 €, et nous on disait qu'à ce prix-là on ne le vendait pas, qu'on le gardait, car il vaut beaucoup plus. Vous voyez que de l'avoir gardé des années, finalement, à force de dire que les estimations n'étaient pas en accord avec la réalité du bien, il vient d'être estimé à 260 000 €, ce qui est différent de 70 000 €. À 260 000 €, on dit « cette ruine, on la vend ». Voilà tout simplement pour ceux qui cherchent, qui se disent « mais qu'est-ce qui se cache derrière ».

La gestion publique est quelque chose de simple : on se bat pour l'intérêt général. L'intérêt général à 260 000 € c'est une chose, l'intérêt général à 70 000 € on ne l'accepte pas. Voilà la raison pour laquelle aujourd'hui on vend ce bien, et je vous demande aujourd'hui d'approuver cette délibération. Qui est favorable ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Elle est adoptée, et je vous en remercie.

— M. le Maire procède au vote —

**L'article 06.2.01 EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

**POUR** de la MAJORITE MUNICIPALE

**ABSTENTION** de M. KOUTSEFF, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE,  
M. NAVARRANNE

**POUR** de M. LEROY, Mme BRUNEL et M. DE UBEDA

**POUR** de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI

-O-

**06.2.02**

**Autorisation de signer une convention avec « Toulon Habitat Méditerranée » pour la mise à disposition d'un terrain situé quartier Missiessy, avenue des Fusiliers Marins.**

**M. FALCO :**

C'est Virginie qui continue.

**Mme PIN :**

Merci, Monsieur le Maire. Il s'agit d'autoriser la signature d'une convention avec Toulon Habitat Méditerranée pour la mise à disposition d'un terrain quartier Missiessy. En fait, nous sommes propriétaires du terrain adjacent, où se trouve l'école Malbousquet. THM dispose d'un bail emphytéotique sur ce terrain et va nous mettre à disposition une parcelle de manière à agrandir la cour de récréation. Cette convention ira jusqu'au terme du bail.

**M. FALCO :**

Agrandir la cour de récréation, c'est pour nos enfants. Qui est favorable ? Qui est défavorable ? Monsieur CAVANNA, Monsieur MORENO, Madame MASSI et Madame FORTIAS ne participent pas au vote, Monsieur MAHALI est sorti.

— M. le Maire procède au vote —

Monsieur MAHALI sort de la salle du Conseil Municipal et ne participe pas au vote.

Monsieur CAVANNA, Monsieur MORENO, Madame MASSI et Madame FORTIAS ne participent pas au vote.

**L'article 06.2.02 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-

**Approbation de la participation financière de la Ville à Toulon Habitat Méditerranée pour une opération de construction neuve de 16 logements dénommée « LE PATIO » et située au 476 rue David à Toulon.**

**M. FALCO :**

La 06.2.03 !

**Mme PIN :**

Il s'agit d'approuver la participation financière de la ville à Toulon Habitat Méditerranée pour une opération de construction de seize logements sociaux neufs, le Patio, rue David à Toulon. La participation de la Ville sera de 200 000 €, ces logements sont comptabilisés à l'inventaire des logements sociaux et la subvention sera déduite des pénalités dans le cadre de l'article 55 de la loi SRU.

**M. FALCO :**

C'est près de la Florane, et on peut y construire seize logements supplémentaires. Qui est favorable ? Pardon, madame, je vous laisse la parole.

**Mme ROUSSEL :**

Merci, Monsieur le Maire. Sur cette délibération, nous voterons contre car elle a pour but d'approuver la participation financière de la ville de Toulon dans une opération de construction de logements sociaux dans le quartier difficile de la Florane. Je souhaite donc vous en expliquer les raisons, aussi en tant qu'habitante des quartiers ouest. Évidemment, nous sommes pour la construction de logements sociaux, mais pas dans n'importe quelles conditions.

**M. FALCO :**

Mais pas à côté de vous.

**Mme ROUSSEL :**

Ici, vont être accentués deux phénomènes néfastes à la qualité de vie de ce secteur : l'un sur l'environnement, et l'autre par l'augmentation de la paupérisation.

Sur l'environnement, cette construction aura une surface au sol de 593 mètres carrés, soit trois fois plus que la villa détruite sur une parcelle de 950 mètres carrés. Cette bétonisation accentue les problématiques d'écoulement des eaux. C'est une construction R + 4 avec des conséquences inévitables sur les villas aux alentours qui seront vendues pour réaliser d'autres immeubles. On sait très bien que, oui, les immeubles appellent d'autres immeubles. Si la végétation présente ne peut être transplantée, elle sera abattue, et pour le stationnement tout le monde sait que seize places pour seize logements c'est parfaitement insuffisant d'où de nouveaux stationnements anarchiques.

La Petite Florane se différenciailt auparavant de la Grande Florane par sa taille et sa fréquentation. Ce n'est plus le cas actuellement. La physionomie de ce quartier est en train de changer rapidement par la multiplication de constructions, où prospère la racaille sur fond de trafic de drogue et de squatteurs dans les halls d'immeubles. Dans le projet de THM, il s'agit donc d'une certaine manière d'agrandir cette Petite Florane, mais je vous prédis que THM pourra bientôt racheter à moindres frais les logements du privé pour les convertir en logements sociaux vu l'évolution en cours. Quand on voit le nombre exponentiel de constructions de logements sociaux sur le secteur ouest de Toulon, c'est à se demander si vous ne souhaitez pas faire une sorte de rive droite et de rive gauche avec un est et un ouest de Toulon.

### **M. FALCO :**

Madame ROUSSEL, il y a des logements sociaux à l'est, il y a des logements sociaux à l'ouest, le quartier Sainte-Musse et bien d'autres. Il y a des logements sociaux là où l'on peut construire du logement social. Vous voyez, c'est la difficulté d'un maire : si je ne construis pas, je suis pénalisé, si je construis, je suis critiqué. Sachez aussi que si nous ne le faisons pas, avec les règles de la loi SRU actuelle le préfet pourrait le faire. Il peut le faire, il peut exiger de construire des logements sociaux. Après, à la Florane il y a les problèmes d'insécurité qu'il y a dans toute la France, mais il n'y a pas que cela. Il y a des enfants qui vont à l'école, il y a des familles qui vivent normalement. C'est un quartier de Toulon comme un autre. Si on construisait 350 logements... Ce sont seize logements.

Ensuite, vous me parlez des parkings. Dans le logement social, on ne peut pas exiger plus d'une place, c'est la loi. Je vais mettre aux voix cette délibération. Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? Elle est adoptée et je vous en remercie. Je vais citer ceux qui ne participent pas au vote : Monsieur CAVANNA, Monsieur MORENO, Madame MASSI et Madame FORTIAS. Monsieur MAHALI est sorti, on peut le faire rentrer.

— *M. le Maire procède au vote* —

Monsieur MAHALI sort de la salle du Conseil Municipal et ne participe pas au vote.

Monsieur CAVANNA, Monsieur MORENO, Madame MASSI et Madame FORTIAS ne participent pas au vote.

### **L'article 06.2.03 EST ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES**

**POUR** de la MAJORITE MUNICIPALE

**ABSTENTION** de M. KOUTSEFF, Mme ROUSSEL, Mme LAVALETTE,  
M. NAVARRANNE

**POUR** de M. LEROY, Mme BRUNEL et M. DE UBEDA

**POUR** de M. DEPALLENS et Mme MUSCHOTTI

-O-

### **EMPLACEMENTS**

**Rapporteur : Monsieur Laurent JEROME,  
7<sup>e</sup> Adjoint au Maire**

## 07.5.01

### **Exonération de redevances domaniales des commerçants impactés par les travaux de requalification de la Place Martin Bidouré.**

#### **M. FALCO :**

Laurent ! Oui, la place Bidouré, il y a eu des travaux, on exonère, c'est cela ? Voilà ! Vous voyez, on essaie d'aider les commerçants. Madame BRUNEL, c'est aussi cela la solidarité.

Qui est favorable ? Défavorable ? Ah, vous êtes contre ?

#### **Mme ROUSSEL :**

Non, je voulais prendre la parole sur la 07.5.01.

#### **M. FALCO :**

Vous avez la parole. Je croyais que vous reveniez sur la précédente.

#### **Mme ROUSSEL :**

Non, non, du tout.

#### **M. FALCO :**

On ne vous entend pas beaucoup, mais quand on vous entend, il y a le compte !

#### **Mme ROUSSEL :**

Il faut être efficace !

#### **M. FALCO :**

L'efficacité, c'est autre chose.

#### **Mme ROUSSEL :**

On fait ce que l'on peut ! Merci, Monsieur le Maire. Concernant l'exonération des redevances domaniales des commerçants impactés par les travaux de la requalification de la place Martin Bidouré, évidemment, nous y sommes favorables. Ces travaux étaient plus que nécessaires, tant sur le plan de la sécurité que celui de l'esthétique et les aménagements exposés lors du Conseil de secteur semblent de très belle qualité. Nous ne pouvons que saluer la volonté d'amélioration de ce quartier.

Néanmoins, nous nous inquiétons sur son devenir. En effet, différents témoignages d'acteurs locaux et d'habitants dénoncent le communautarisme et l'insécurité qui y règnent et qui y prospèrent. Cette évolution fait désormais fuir les habitants historiques qui sont dans un désarroi et ne peuvent quitter ce quartier que s'ils en ont les moyens. La population du centre-ancien de Toulon maintenant rénové ne se serait-elle pas déplacée vers les quartiers suburbains du Pont du Las ? Je dis oui à la requalification de la place Bidouré, mais je dis oui aussi à investir dans ce quartier au-delà de cette place. Laissez-moi vous inciter à promouvoir son identité française et provençale autour de cette belle église Saint-Joseph de ce quartier qui trône au milieu de cette place. Je vous remercie.

**M. FALCO :**

Madame ROUSSEL, après le marché du Mourillon, on refait le marché du Pont du Las. Cette place sera magnifique, accueillante. Il y a des emblèmes dans ce quartier, il n'y a pas d'un côté les riches et de l'autre côté les pauvres. Il y a des quartiers et chaque quartier a sa spécificité, son identité. Le Pont du Las a la sienne, il la gardera. On ne fait pas un trafic d'habitants. Vous savez, certaines disaient « oui, et alors, Saint-Jean du Var. Regardez, on démolit, on reconstruit, on essaie de réhabiliter. Après la place Martin Bidouré, on ira à la place d'Espagne, il y a des travaux qui ont été faits et il y a l'ancien président du CIL du Pont du Las qui pourrait le dire, avec des logements de qualité au Pont du Las.

Après, vos remarques... ! Allez, je vais voir un peu si Monsieur DE UBEDA est d'accord.

**M. DE UBEDA :**

Vous avez deviné Monsieur le Maire, nous sommes d'accord avec cette délibération. Permettez-moi deux remarques. La première, c'est que depuis le début de cette séance et des autres séances du Conseil municipal, et à chaque fois qu'il y a une intervention du Rassemblement national, c'est peu ou prou le même sujet. Dans l'ancien Sénat romain, au tournant du premier siècle avant Jésus-Christ, à chaque fois qu'il y avait un sujet, quel que soit le sujet, ils disaient « *Carthago delenda est* ». Ils étaient obsédés par cela. Eux, ils sont obsédés par le voile, le communautarisme, par la racaille, et c'est insupportable. Je dois le dire Monsieur le Maire, c'est une malsaine obsession de la part de nos collègues du Rassemblement national de revenir ainsi tout le temps quel que soit le sujet sur ces questions.

**Mme ROUSSEL :**

Nous avons une vision réaliste, Monsieur DE UBEDA, de la situation.

**M. FALCO :**

Vous ne voulez pas que l'on avance ? Regardez, on va refaire le marché du Pont du Las, c'est attendu depuis très longtemps par les habitants. C'est le sujet de la délibération. Le reste, la racaille, les masques... Écoutez, vous allez tous avoir des tribunes. D'ailleurs, vous n'avez qu'à prendre LCI, BFM, tous les jours vous vous régalez avec ce qu'ils disent : il y a ceux qui sont pour, il y a ceux qui sont contre. Mais là, essayons de rester sur la Ville.

**M. DE UBEDA :**

Ma deuxième remarque, Monsieur le Maire, je le concède, n'est pas directement liée à la délibération, mais puisque l'on parle de commerces je vous signale Monsieur le Maire – et je sais que vous êtes intervenu à un certain niveau – qu'actuellement les salariés de Carrefour Mayol sont dans une très grande inquiétude et qu'ils sont en grève aujourd'hui. Nous en appelons au soutien de la municipalité pour éviter la catastrophe annoncée de la location-gérance par le groupe Casino. Ce serait une difficulté supplémentaire sur les conditions de travail des salariés, mais aussi des inconvénients par rapport à la population.

**M. FALCO :**

Merci, Monsieur DE UBEDA. Laurent ?

**M. JEROME :**

Concernant Carrefour, c'est Carrefour national qui est en grève, pas seulement celui de Mayol.

**M. FALCO :**

On ne va pas faire le débat national au Conseil municipal, surtout celui de Carrefour. Qui est favorable pour la place Martin BIDOURE ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Elle est adoptée, je vous en remercie.

— *M. le Maire procède au vote* —

**L'article 07.5.01 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-



**08.1.01**

**Attribution de subventions à diverses associations au titre de la Solidarité.**

**M. FALCO :**

Docteur ANDREOTTI, parlez-nous de la solidarité.

**Mme ANDREOTTI :**

Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, il s'agit d'attribuer à deux associations des subventions au titre de la Solidarité. La première, c'est l'association des Familles et Amis des Résidents pour un montant de 500 €, et Loisirs Solidarités de Retraités pour un montant de 700 €.

**M. FALCO :**

Les retraités des PTT, chers à Madame GHERARDI ! Qui est favorable ? Qui est défavorable ?

**Mme ROUSSEL :**

Monsieur le Maire ? Je voudrais prendre la parole.

**M. FALCO :**

Là-dessus ? Allez-y.

**Mme ROUSSEL :**

Merci ! Après, j'arrête. Comme vous le savez, je fais partie de la commission Vie citoyenne et Solidarité. Dès la remise de l'ordre du jour de cette commission, j'avais demandé que l'on me fournisse le bilan financier de l'association A.F.A.R Bastide Bonnetières sur laquelle nous délibérons aujourd'hui. Or, à ce jour il ne m'a pas été présenté. Je ne sais donc pas si vos services en disposent ou même s'il existe, et surtout quel est ce bilan. Mon propos n'est absolument pas de remettre en doute l'aide qu'apporte cette association aux familles et aux résidents de la maison de retraite des Bonnetières, ou de faire le travail de vos services. Mon but est d'avoir les éléments pour statuer de manière objective, sachant que force est de constater que nous sommes en accord avec la plupart des subventions accordées. Elles permettent en effet d'entretenir le tissu associatif qui est une vraie force pour Toulon. Nous savons bien aussi toutes les difficultés vécues par celles-ci en période de COVID.

Dans ce contexte...

**M. FALCO** :

Vous avez tout dit ? Parce que l'on vote 500 €, là. (*Rires*)

**Mme ROUSSEL** :

Peut-être ! C'est une subvention minime, et de toute manière on votera pour aujourd'hui.

**M. FALCO** :

Madame ROUSSEL, pourquoi j'interviens ? Parce que vous avez remis en cause mon administration.

**Mme ROUSSEL** :

Non, du tout !

**M. FALCO** :

Si ! Laissez-moi terminer. Vous dites « je n'ai pas obtenu ce que je réclamais ». Cette dame est intervenue hier soir à 21 heures 30 en demandant les comptes de l'association !

**Mme ROUSSEL** :

Pas du tout ! Je peux vous envoyer le mail que j'ai envoyé.

**M. FALCO** :

À 21 heures 30 hier soir, soyez un peu sérieuse !

**Mme ROUSSEL** :

Non, j'ai envoyé un mail quand j'ai reçu l'ordre du jour. Je peux vous le prouver. Ce n'est pas pour cela que j'interviens.

**M. FALCO** :

On ne l'a pas reçu. Mon administration n'a pas reçu votre mail. L'administration, ce n'est pas de la politique. Vous êtes élue, vous avez le droit d'avoir les renseignements que vous demandez. Mais laissez à l'administration le temps de travailler.

**Mme ROUSSEL** :

Je vous enverrai le mail, cela fait vingt jours que je l'ai demandé.

**M. FALCO :**

Ils ne l'ont pas reçu. Bon, allez, qui est favorable ? Madame, j'ai passé deux heures dans un débat qui méritait ces deux heures. Je ne vais pas passer deux heures pour voter une subvention. Je vais faire comme font les maires font : qui est favorable à la délibération ? Qui est défavorable ? Qui s'abstient ? Elle est adoptée.

— *M. le Maire procède au vote* —

Monsieur RAYNAUD ne participe pas au vote.

**L'article 08.1.01 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-

**LOGEMENT**  
**Rapporteur : Monsieur Mohamed MAHALI,**  
**11<sup>e</sup> Adjoint au Maire**

**11.4.01**

**Prorogation du délai de demande d'une subvention au profit de la copropriété 12, rue Augustin Daumas située dans le Périmètre de Restauration Immobilière (P.R.I) pour la réalisation des travaux de réhabilitation.**

**M. FALCO :**

Mohamed !

**M. MAHALI :**

Nous prorogons le délai de la demande d'une subvention au profit de la copropriété 12, rue Augustin Daumas.

**M. FALCO :**

Qui est favorable ? Défavorable ? Je veux bien que l'on passe du temps, mais franchement, une subvention à des personnes âgées à bastide Bonnetières pour 500 € Vous savez à quoi leur servent ces 500 € ? À faire des goûters, un loto ! Ce sont des personnes âgées, non mais franchement ! C'est honteux !

— *M. le Maire procède au vote* —

**L'article 11.4.01 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-

**11.5.01**

**Attribution de subventions dans le cadre de la campagne de ravalements de façades obligatoire 2016-2021.**

**M. MAHALI :**

On subventionne, on ravale des façades, on ramène de la lumière en centre-ville, et c'est tant mieux !

**M. FALCO :**

Qui est favorable ? Défavorable ? Abstention ? C'est adopté, je vous en remercie.

— *M. le Maire procède au vote* —

**L'article 11.5.01 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-

**JEUNESSE**  
**Rapporteur : Madame Valérie MONDONE,**  
**12<sup>e</sup> Adjoint au Maire**

**12.1.01**

**Attribution d'une subvention à l'association La Farlède Toulon Échecs.**

**M. FALCO :**

Valérie, la Jeunesse !

**Mme MONDONE :**

Merci, Monsieur le Maire. Il s'agit dans cette délibération d'attribuer une subvention complémentaire à l'association La Farlède Toulon Échecs qui s'est engagée à récupérer les licenciés d'un autre club qui nous a annoncé sa fermeture. Bien sûr, nous allons les aider avec une subvention de 1 100 €.

**M. FALCO :**

Qui est favorable ? Défavorable ? Abstention ? C'est adopté.

— M. le Maire procède au vote —

**L'article 12.1.01 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-

**12.1.02**

**Autorisation de signer la convention-cadre pour l'accueil des enfants leur permettant de participer aux activités organisées par Le Clos Olive ou le visiter.**

**M. FALCO :**

Tu poursuis.

**Mme MONDONE :**

Comme vous le savez, depuis le début du mandat nous passons régulièrement des délibérations afin que des structures et des associations puissent bénéficier des activités au Clos Olive. Afin de faciliter les démarches administratives, nous avons décidé de signer une convention-cadre pour uniformiser ce partenariat.

**M. FALCO :**

Le Clos Olive est une ferme animalière de très grande qualité qui accueille bon nombre de nos enfants. Le travail qui est effectué au Clos Olive est exceptionnel. Bon nombre de nos enfants veulent aller au Clos Olive.

Qui est favorable ? Défavorable ? Abstention ? C'est adopté.

— *M. le Maire procède au vote* —

**L'article 12.1.02 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-

**SPORT**  
**Rapporteur : Monsieur Laurent BONNET,**  
**15<sup>e</sup> Adjoint au Maire**

**15.1.01**

**Attribution de subventions aux associations sportives au titre du Budget 2021 affectées à la saison sportive 2021-2022 et autorisation de signer l'avenant n°1 à la convention du TENNIS CLUB DU LITTORAL ainsi que la convention de subvention et de partenariat financier de TOULON VAR NATATION.**

**M. FALCO :**

Laurent !

**M. BONNET :**

Merci, Monsieur le Maire. Chers collègues, la délibération a pour objet l'attribution de subventions aux associations sportives au titre du budget 2021 pour la saison sportive 2021-2022. Il s'agit de cinq associations pour un montant total de 59 500 €.

**M. FALCO :**

Monsieur PARDIGON sort, puisque le Yacht-Club est subventionné et qu'il en fait partie. Vous voyez que l'on maintient le niveau des subventions à nos associations, c'est important. Qui est favorable ? Défavorable ? Abstention ? C'est adopté.

— *M. le Maire procède au vote* —

Monsieur PARDIGON sort de la salle du Conseil Municipal et ne participe pas au vote.

**L'article 15.1.01 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-

**15.1.02**

**Attribution d'une subvention de fonctionnement à TOULON METROPOLE VAR HANDBALL (SASP) au titre du Budget 2021 affectée à la saison 2021-2022 et autorisation de signer la convention de subvention et de partenariat financier.**

**M. FALCO :**

Le Toulon Var Handball, 120 000 €. Qui est favorable ? Défavorable ? Abstention ? C'est adopté.

— *M. le Maire procède au vote* —

**L'article 15.1.02 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-



### 15.1.03

**Autorisation de signer la convention bipartite : Ville de Toulon - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, en vue du recouvrement de la participation financière régionale pour l'utilisation des équipements sportifs municipaux par un ou plusieurs lycées publics ou privés sous contrat de la Ville de Toulon - Année scolaire 2020-2021.**

**M. BONNET :**

Cette délibération a pour objet de signer la convention bipartite entre la Ville et la Région Provence en vue du recouvrement de la participation financière régionale quand il s'agit d'utiliser les équipements sportifs municipaux par les lycées qui, eux, dépendent de la région, publics ou privés sous contrat de la Ville de Toulon.

**M. FALCO :**

Il y a des tarifs et ils s'appliquent d'année en année. Qui est favorable ? Défavorable ? Abstention ? C'est adopté, et je vous en remercie.

— *M. le Maire procède au vote* —

**L'article 15.1.03 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-

**DYNAMISATION COMMERCIALE**  
**Rapporteur : Monsieur Christophe MORENO,**  
**17<sup>e</sup> Adjoint au Maire**

17.1.01

**Attribution de subventions aux commerçants sédentaires et non sédentaires pour les travaux de réhabilitation de devantures et enseignes commerciales ainsi que les investissements liés à la transition numérique dans le cadre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC) - Opération Collective en Milieu Urbain (OCMU) - centre-ville.**

**M. FALCO :**

Christophe, le FISAC.

**M. MORENO :**

Merci, Monsieur le Maire. Nous vous proposons d'attribuer trois subventions à trois commerçants du centre-ville du Mourillon dans le cadre du FISAC pour un montant total de 33 322 €.

**M. FALCO :**

Qui est favorable ? Défavorable ? Abstention ? Je vous signale qu'il y a le FISAC centre-ville, le Mourillon, le Pont du Las et Saint-Jean du Var que l'on a obtenu. Monsieur le ministre de l'Économie, de la Finance et de la Relance a prorogé par un courrier qu'il m'a adressé. On réclame, et on est entendu.

Qui est favorable ? Défavorable ? Abstention ? C'est adopté, je vous en remercie.

— *M. le Maire procède au vote* —

**L'article 17.1.01 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-

**TRAVAUX COMMUNAUX**  
**Rapporteur : Monsieur Érick MASCARO,**  
**21<sup>e</sup> Adjoint au Maire**

**21.3.01**

**Dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme.**

**M. FALCO :**

Les travaux communaux !

**M. MASCARO :**

Merci, Monsieur le Maire. Mes chers collègues, il s'agit d'un dépôt de demande d'autorisation d'urbanisme et principalement d'une déclaration préalable de travaux pour la Maison de Projets avec la modification de la distribution intérieure et la mise en place de grilles à ventelles en façade.

**M. FALCO :**

Qui est favorable aux travaux ? Défavorable ? Abstention ?

— *M. le Maire procède au vote* —

**L'article 21.3.01 EST ADOPTE A L'UNANIMITE**

-O-

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**M. FALCO :**

Sur ce, je lève la séance. Je vous remercie pour la qualité de la tenue de cette séance, hormis quelques exagérations.

— *La séance est levée à 11 H 48* —

---oooOOOooo---